



100 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1743 MARDI 21 MAI 2013

Le congrès constitutif du mouvement juvénile du PCT s'ouvre vendredi

Après des préparatifs dans un climat marqué par des déclarations contradictoires dans la maison des jeunes du Parti congolais du travail (PCT), les choses sérieuses commencent vendredi prochain. Le comité d'organisation a, en effet, fixé la tenue du congrès constitutif du mouvement juvénile du parti du 24 au 26 mai.

L'occasion sera donnée, au terme des travaux, de connaître la nouvelle composition, le nom de la nouvelle structure ainsi que celui du jeune élu qui héritera du passif et de l'actif de l'ex-Union de la jeunesse socialiste congolaise et d'autres organisations associées du PCT dissoutes sur recommandation du sixième congrès du principal parti de la majorité présidentielle en 2011.

Page 3

Réaction de la Fondation Congo Assistance

Depuis quelques jours, des sites internet relayés par une certaine presse se font l'écho de la célébration, en France, des 70 ans d'âge de Mme Antoinette Sassou N'guessou. Suite à ce qu'il qualifie de « faux grossier », Michel Mongo, Secrétaire général de la Fondation Congo Assistance que préside la Première dame du Congo, nous a fait parvenir une mise au point.

Lire page 24

Route Pointe-Noire/Dolisie

La nature tente de reprendre ses droits

Il faut en urgence que des équipes se mettent au travail pour préserver le tronçon déjà bitumé (162 km) de la Route nationale numéro 1 entre Pointe-Noire et Dolisie. L'alerte a été donnée par des géotechniciens africains dont une délégation venue participer aux cinquantes journées africaines de la corporation, a visité l'imposant ouvrage le 17 mai. Dans le Mayombe, zone difficile d'accès dans laquelle la route est bâtie, quelques ruptures de talus sont observées, qui incitent au suivi et à une surveillance permanente du tronçon. : « Les talus sont un problème délicat qu'il faut résoudre en profondeur », reconnaît le Pr Alie Absi, membre de la délégation. « Il est souhaitable que ces défauts soient corrigés le plus vite possible pour sécuriser la route », a plaidé pour sa part le président du comité transnational des géotechniciens d'Afrique, Ibrahima Khali Cissé. Des précautions à prendre concernant également le dégagement de nombreuses épaves de véhicules qui jonchent la route à la suite des accidents.

Page 6



Glissement des talus sur la chaussée de la Route nationale n°1

PARTIS POLITIQUES

Hellot Mampouya crée la Dynamique républicaine pour le développement



La sortie officielle de la Dynamique républicaine pour le développement (DRD), a eu lieu le 18 mai à Brazzaville. « Nous avons fait le choix rationnel de poursuivre notre combat en dehors du MCDDI qui n'est plus qu'une boutique familiale sans vision, sans âme et sans génie », a indiqué Hellot Matson Mampouya lors d'une déclaration publique.

Exclu du parti fondé par Bernard Kolélas, et dont il se considérait comme le fils spirituel, Hellot Matson Mampouya n'a pas pu accorder les violons avec un autre des fils du fondateur, biologique cette fois, Guy Brice Parfait Kolélas, qui est aujourd'hui le principal dirigeant du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral.

Page 2

FÉDÉRATIONS SPORTIVES NATIONALES

À chaque dirigeant sa feuille de route

Le karaté, le judo et disciplines associées, le kyokushin, le sport de travail, le tennis, les luttes et sports associés ont dévoilé la composition de leurs nouvelles instances à la suite d'assemblées électorales organisées à Brazzaville. Les moments ont donné lieu à des annonces sous forme de feuilles de route pour chaque fédération. Les présidents élus ou réélus sont respectivement, Dominique Ondzé, Marien Ikama, Paul Mahounga, Dieudonné Tchiloemba, Germain Ickonga Akindou et Jean-Joseph Dabira.

Pages 18,19

ÉDITORIAL

Fausse route

Page 2

ÉDITORIAL

Fausse route

Ce que ne comprend pas l'opposition, qu'elle soit modérée ou radicale, c'est qu'elle passe à côté d'une chance historique qui lui permettrait de peser enfin sur le destin de notre pays. S'enfermant dans des duels aussi fratricides que destructeurs, elle ne répond en aucune façon à l'attente de cette fraction, sans doute importante, de l'opinion publique qui espère qu'un jour s'instaurera chez nous un véritable débat sur les questions de société.

C'est pourquoi, au lieu de laisser ses leaders se déchirer à belles dents dans l'espoir quelque peu enfantin d'acquiescer une stature nationale en écrasant leurs adversaires, les militants qui la font vivre seraient sages d'exprimer leurs attentes avec plus de vigueur. Une tâche qui n'a rien d'insurmontable si, dans les différentes structures où ils se retrouvent pour débattre de leurs problèmes internes, ces mêmes militants osent enfin dire tout haut ce qu'ils pensent tout bas : à savoir qu'en s'affrontant comme ils le font sans cesse leurs leaders jouent inconsciemment le jeu de la majorité et en assurent du même coup la pérennité.

Le problème, contrairement aux apparences, ne réside pas dans la participation, ou la non participation, des partis à la concertation nationale proposée par les pouvoirs publics. Il se pose d'abord et avant tout au sein des formations politiques qui constituent l'opposition et qui, aujourd'hui, sont purement et simplement paralysées tant par les querelles intestines que par les coups tordus que leurs chefs s'assènent avec un cynisme confondant.

À l'heure où le pouvoir s'engage dans une vaste opération de remise en ordre des listes électorales et de modernisation du mécanisme complexe qui garantira la bonne tenue des scrutins à venir, ce réveil de l'opposition est essentiel, vital même pour notre jeune démocratie. S'il se produit dans les prochaines semaines, avant donc la tenue des élections locales, il lancera en effet un débat public que rien ne pourra plus interrompre et, du même coup, il fournira aux citoyens les éléments de réflexion qui leur font si cruellement défaut aujourd'hui.

Se trouvera-t-il au sein de l'opposition quelqu'un, homme ou femme dont la voix porte assez loin, qui reprenne à son compte ces réflexions de simple bon sens ? Nul ne saurait le dire dans la cacophonie présente. Mais si tel était le cas, le Congo ferait à coup sûr un bond en avant dont les générations présentes et futures tireraient à coup sûr un très grand profit.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Hellot Matson Mampouya crée la Dynamique républicaine pour le développement

Les logos et la devise de ce nouveau parti ont été dévoilés le 18 mai à Brazzaville devant une foule de militants. Hellot Matson Mampouya a profité de cette occasion pour annoncer la tenue du congrès du 31 juillet au 3 août 2013 afin de formaliser cette dynamique.

La Dynamique républicaine pour le développement (DRD) a été créée suite à la crise qui a secoué le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI), depuis le 21 décembre 2012. « Nous avons fait le choix rationnel de poursuivre notre combat en dehors du MCDDI qui n'est plus qu'une boutique familiale sans vision, sans âme et sans génie », a indiqué Hellot Matson Mampouya. Six mois après le conflit qui l'a opposé au coordonnateur du MCDDI, le président de la DRD a indiqué qu'il s'était détaché du mouvement pour une cause juste, noble et collective : « Nombre d'entre nous sont là pour avoir bravé l'autoritarisme suicidaire qui s'installait dans un parti en qui nous avions tant cru et pour lequel nous avons payé un prix inestimable. » Ayant pour devise « Solidarité, Démocratie et Progrès », cette formation politique entend privilégier la paix et la cohésion. Elle

visait également la lutte contre les divisions factices et stériles, les égoïsmes et l'irrationnel afin d'installer une vision prônant la fraternité l'unité et la solidarité. Constitué de douze étoiles cerclant une poignée de main, symbole d'amour, de fraternité et de solidarité entre les 12 départements du Congo, le logo de la DRD, selon les concepteurs, symbolise l'espoir, l'espérance et l'excellence. Notons qu'une coordination de douze membres a été mise en place, conduite par le sénateur Lazard Mouanga-Nkeoua. « Un parti est un bien appartenant à l'ensemble de ses militants et non au fils biologique de son fondateur. » Parlant de la procédure judiciaire engagée pour régler le différend entre le coordonnateur du MCDDI et lui, Mampouya a rappelé que les militants de ce parti avaient voulu résoudre ce problème à l'amiable, mais cette proposition avait été rejetée, cédaient la place à l'exclusion, la violence et la calomnie. « Un parti est un bien appartenant à l'ensemble de ses militants et non au fils biologique de son fondateur. Cette procédure judiciaire s'est soldée par le dessaisissement du juge. Cela aurait pu être une brève bataille ultime, riche en révélations sur la tac-

tique qui a permis à certains de faire main basse sur le parti pour rouler son fondateur et borner le peuple. La sagesse bantoue nous enseigne que celui qui porte les œufs évite la bagarre », a-t-il souligné.

Mampouya a, à cet effet, exhorté ses partisans à l'optimisme et à la maturité. Pour lui, la méconduite autocratique et scandaleuse qui a pris corps au niveau de la coordination du MCDDI a permis un réveil spectaculaire chez les militants les plus éclairés.

Le fondateur de la nouvelle Dynamique ambitionne de demeurer perpétuellement actif et foncièrement républicain. C'est dans cet esprit de refondation et d'unité fixé sur l'avenir qu'il a invité les compatriotes partageant ces valeurs à adhérer massivement au parti. « Cette main s'adresse à tout citoyen congolais se reconnaissant dans nos valeurs, peu importe leur histoire idéologique, car chez nous, personne ne sera qualifié d'infiltré, de suspect ou d'ayants droit », a-t-il signifié, avant de conclure : « J'appelle également tous mes anciens compagnons à se joindre à la dynamique, car ce qui nous unit est plus fort que ce qui nous divise. »

Josiane Mambou-Loukoulou

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Adhhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Une femme à la tête de la section PCT du quartier 36-A, Poto-Poto

Gisèle Elanga a été élue le 16 mai, au cours d'une assemblée générale élective présidée par Jean de Dieu Kourissa, membre du comité central du Parti congolais du travail (PCT).

Placée à la tête de cette section, la nouvelle présidente entend créer les conditions pour susciter de nombreuses adhésions au parti. Selon elle, son élection à la tête de la section d'un grand parti politique comme le PCT prouve à suffisance que la question du genre est respectée au Congo.

Par ailleurs, Jean de Dieu Kourissa a présidé les assemblées générales des deux autres sections du quartier 36. À l'issue des élections, le sénateur René Kanga a été élu président de la section du quartier 36-B et Gilbert Okoumou-Moko pour le quartier 36-C. Les bureaux de chaque section comptent sept membres.

Encourageant les promus, Jean de Dieu Kourissa, également dé-



Jean de Dieu Kourissa encourageant Gisèle Elanga

puté de la première circonscription de Poto-Poto, leur a précisé qu'ils devenaient les représentants des cellules au comité d'arrondissement. « La victoire se prépare à la base : nous sommes

les enfants d'un même parti, d'un même père et d'une même mère. Il faut consolider chaque jour l'unité de l'organisation », a-t-il indiqué.

Parfait Wilfried Douniama

Le congrès constitutif de la nouvelle organisation de jeunesse du PCT fixé au 24 mai

À l'issue de ces assises qui se tiendront du 24 au 26 mai au Palais des Congrès à Brazzaville, une nouvelle organisation unique de jeunesse du Parti Congolais du Travail (PCT), sera créée. Fernand Sabaye, président du comité d'organisation de ce congrès, l'a annoncé à l'occasion d'un échange avec la presse, le 18 mai à Brazzaville.

Pendant trois jours, la jeunesse du PCT travaillera d'arrache pieds pour mettre en place les instances dirigeantes. Une directive issue du dernier congrès extraordinaire, qui envisageait la création d'une organisation juvénile plus dynamique, plus rassembleur et plus compétitive. La structure qui naîtra sera un cadre d'expression permettant aux jeunes d'analyser et de proposer des solutions idoines.

Cette nouvelle organisation de jeunes dont le nom n'est pas encore connu, vise à priori un objectif : encadrer, former et mobiliser les jeunes militants et sympathisants à intégrer la dynamique du PCT afin d'examiner les maux qui minent leur existence. La mission de cette organisation consiste également à préparer la nouvelle classe politique.

Ce mouvement de jeunes prendra en compte toutes les catégories sociales de jeunes. C'est ainsi que plusieurs structures seront créées au sein de cette organisation en vue de réfléchir sur les questions aussi bien des jeunes étudiants que celles des jeunes ruraux.

La structure est ouverte à tous les jeunes, qu'il soit militant des anciennes organisations juvéniles du PCT, notamment l'UJSC, le CADD-MJ ou l'URFC. L'adhésion à cette organisation est aussi élargie aux jeunes issus des partis affiliés au PCT. L'âge exigé pour faire partie de cette nouvelle organisation de jeunes varie entre 15 et 35 ans. « Le PCT travaille pour fédérer toutes ces forces juvéniles, donc que ce soit le CADD-MJ, l'UJSC ou les jeunes des partis qui ont rallié le PCT à l'issue du sixième congrès, sont les bienvenus. Nous n'excluons personne », a indiqué Fernand Sabaye.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Le congrès de l'Upads

Le 7 juin, c'est dans moins de trois semaines. Une partie des dirigeants de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) a décidé, à cette date, de tenir le congrès unitaire extraordinaire repoussé à plusieurs reprises. Ces dirigeants s'appuient pour ce faire sur l'acte pris par le permanent du Conseil des vice-présidents, Pascal Gamassa. L'annonce du rendez-vous a mis le feu aux poudres à l'Upads. Et pour cause. Un deuxième groupe de responsables du parti s'y oppose farouchement.

Où peut mener ce bras de fer haletant qu'un apaisement obtenu au forceps au long d'intenses tractations il y a deux ans avait un temps dissimulé ? Bien loin, pourrait-on dire. Car si le courant favorable à la convocation du congrès parvient à ses fins il pourrait élever à des postes de direction dans le parti exclusivement des hommes et des femmes ayant pris part à ces retrouvailles. Lors des congrès départe-

mentaux organisés dans la perspective des assises nationales, dont la date était fixée auparavant au 30 mars dernier, des incidents avaient été signalés. Dans quelle ambiance se tiendra le congrès du 7 juin ?

De deux choses l'une. Peut-être assistera-t-on à la rupture dans les faits entre les deux courants antagonistes qui aboutirait à la naissance de deux formations politiques distinctes. Les prémices d'un tel dénouement avaient été perçues au moment des élections législatives de 2007. Au cours de celles-ci, l'Upads se trouvait écartelée entre des candidats qui inscrivait leurs divergences dans la couleur du même logo des « Trois-Palmiers » : Upads fond jaune, Upads fond blanc, tels furent les astuces qui, il faut le souligner, ont du donner du fil à retordre aux électeurs.

Ceci dit, on a bien vu que malgré des divergences inextricables, aussi para-

doxal que cela est apparu, tous les meneurs de l'Upads avaient à cœur de ne pas saborder leur parti. Les médiations menées par Jocelyne Lissouba, l'épouse du fondateur du mouvement, permirent de mesurer cet élan d'unité. Sait-on jamais, peut-être était-elle de façade, chacun, en la circonstance, voulant être bien noté par l'unique interlocutrice du chef. Il n'est pas certain que l'ancienne Première dame du Congo reprendra sa campagne des bons offices avant les quelques jours qui séparent du congrès de l'aile Gamassa.

Ne prédisons rien par avance. L'Upads ayant le secret des rebondissements, il se pourrait que s'interpose, d'ici-là, un médiateur de poids pour faire fléchir les positions des uns et des autres.

Ce qu'il faut retenir, néanmoins, est quelque chose de plus profond que la simple mésentente entre camarades. De plus en plus, les deux ailes avan-

cent vers des alliances qui augurent de la rupture évoquée plus haut. Le groupe de Christophe Moukouéké se serre les coudes dans ce qu'on appelle aujourd'hui « Les partis signataires de la déclaration du 17 août », plateforme dans laquelle émergent les tenants de la ligne dure de l'opposition. Celui de Pascal Tsaty Mabilia n'a pas boycotté la concertation politique organisée à Dolisie à l'initiative du gouvernement. Cette démarche a été suivie par d'autres formations politiques qui se réclament de l'opposition modérée.

Que la rupture au sein de l'Upads soit inscrite ou non au prochain congrès, elle est presque écrite. La situation est exacerbée par la lutte générationnelle serrée, coriace, implacable, en cours dans le parti qui ambitionnait de résoudre les défis auxquels l'Afrique est confrontée. C'était il y a vingt ans !

Gankama N'Siah

COMMUNIQUÉ DU MINISTÈRE DES AFFAIRES FONCIÈRES

Le ministère des affaires foncières et du domaine public a obtenu dans le cadre du budget de l'Etat exercice 2013, des fonds afin de financer son investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés suivants :

1-APPEL D'OFFRES N° : AONF 001/MAFDP-CGMP-2013

Acquisition du matériel pour gardes domaniaux

2-APPEL D'OFFRES N° : AONF 002/MAFDP-CGMP-2013

Acquisition du matériel pour arpenteurs

3-APPEL D'OFFRES N° : AONF 003/MAFDP-CGMP-2013

Acquisition du matériel technique pour le Bureau d'études et de contrôle des travaux cadastraux (B.E.C.T.C)

4-APPEL D'OFFRES N° : AONF 004/MAFDP-CGMP-2013

Acquisition du matériel technique pour le Fonds National du Cadastre (F.N.C)

5-APPEL D'OFFRES N° : AONF 005/MAFDP/CGMP/2013

Acquisition des instruments de topographie et de pédologie.

6-APPEL D'OFFRES N° AONF006/MAFDP-CGMP-2013 (05 LOTS)

Acquisition des équipements pour la direction générale et des directions départementales du domaine de l'état.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Secrétariat permanent de la cellule de gestion des marchés publics du ministère des affaires foncières et du domaine public, sise, Immeuble Tour NAMBEMBA, 9ème étage, Porte n° 11, du lundi au vendredi de 08 heures à 14 heures, heure locale et peuvent l'acquérir à l'adresse ci-dessus mentionnée contre un paiement.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus mentionnée au plus tard le 15 juin 2013 à 11 heures 30 minutes, heure de Brazzaville.

Fait à Brazzaville, le 16-05-2013

Le ministre des affaires foncières et du domaine public,
Personne responsable des marchés publics.

Pierre MABIALA



Annnonce Total E&P Congo

Dans le cadre de sa politique de Développement Durable, Total E&P Congo, en relation avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, soutient un projet qui vise à mettre en place des classes renforcées, à partir de la seconde, au lycée Victor Augagneur.

Soixante (60) élèves de nationalité congolaise seront sélectionnés par concours (niveau troisième), pour constituer deux classes. Le concours sera organisé à Pointe-Noire en juillet 2013 à partir d'une présélection sur dossier.

Les élèves de 3^e intéressés doivent constituer un dossier de candidature contenant :

- Note du BEPC blanc organisé par la Direction Départementale ;
- Moyenne générale de l'année ;
- Bulletins scolaires des classes de 3^e et de 4^e;
- Copie de l'acte de naissance;
- Photos d'identité (2).
- Certificat de nationalité

Les élèves doivent avoir entre 13 et 16 ans au moment de la remise des dossiers. Le projet s'engage à prendre en charge certains frais: livres scolaires (au programme français), calculatrices scientifiques, frais d'inscriptions aux examens. Le reste des frais occasionnés par la scolarité des élèves sera à la charge des parents d'élèves.

Les dossiers de candidature doivent être déposés à Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire du département concerné ou au secrétariat du lycée Victor Augagneur de Pointe-Noire.

Le dépôt des dossiers se fera du 2 au 31 mai, dernier délai.

1.25 F/sec

- Vers tous les réseaux
- Où que vous soyez

Shh... Ne le dites à personne

Warid Xpress
Qui dit mieux ?

WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

PÊCHE ARTISANALE

Vers l'amélioration de la qualité des produits à Pointe-Noire

Le projet d'étude y relatif a été présenté le 17 mai au cours d'un atelier qui a réuni, à la chambre de commerce, les experts de l'Agence japonaise de coopération internationale (Jica), les administrations, les ONG et les acteurs concernés.

Le projet d'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (Pechval) à Pointe-Noire est le fruit de la coopération technique entre la Jica et le ministère de la Pêche et de l'aquaculture. Il a été lancé en octobre 2012 après l'étude sur l'état actuel du secteur.

« Dans le cadre du présent projet, une étude a été exécutée en se focalisant sur la question suivante : comment obtenir une meilleure condition des produits halieutiques et plus de valeurs ajoutées en améliorant la compétitivité des pêcheurs, des mareyeurs, des vendeurs de poissons et des femmes transformatrices de poissons par l'augmentation des opportunités de revenus et de l'amélioration de la qualité ? », a dit Kuniaki Takahashi, chef de la mission Pechval. Le projet Pechval se déploiera sur un site pilote avec la construction des installations de pêche artisanale et la fourniture des équipements. Ce projet vise l'amélioration de la qualité du poisson, de la capture à la casserole, afin de garantir à la population du poisson de bonne qualité, a dit Antoine Missamou, directeur départemen-



Kuniaki Takahashi, chef de mission Pechval présentant le projet

tal de la Pêche et de l'aquaculture de Pointe-Noire.

Construction d'un centre de pêche artisanale

« Le premier projet pilote consiste à améliorer le point le plus important de la chaîne qu'est le débarquement des poissons. Un centre de pêche artisanale sera construit à la plage de Songolo-Raffinerie, site du projet. Une meilleure gestion du centre qui intègre une

bonne organisation avec l'implication des pêcheurs, mareyeurs, transformateurs locaux sera faite. La plage de débarquement va être assainie. », a précisé Kuniaki Takahashi.

Le projet Pechval, qui va se dérouler en plusieurs étapes, sera accompagné de formations diverses à l'endroit des bénéficiaires. Sa mise en application effective est prévue en 2016.

Hervé Brice Mampouya

FORMATION

Quinze jeunes de Pointe-Noire bénéficient de stages en entreprise

Placée sous la houlette d'Anatole Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, la sixième édition du Salon entreprise emploi du Congo (SEEC) s'est déroulée du 14 au 15 mai sur le thème « L'orientation : parlons-en ensemble. »

« La démarche d'orientation que nous souhaitons à travers ce salon repose avant tout sur la mise à disposition d'informations destinées à éclairer les choix », a expliqué Guylène Ghislaine Mbanzy Ondzé, présidente de l'Association Initiative d'aide au développement (Aidd) qui organise chaque année, depuis 2008, le SEEC à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Ce salon propose des opportunités d'emploi et des possibilités de bâtir des projets professionnels conséquents. Il entend aider les

écoles à recadrer les filières et les programmes selon les exigences du marché de l'emploi : il permet aux entreprises de se faire connaître et de renouveler leur personnel. « Nous savons tous la difficile réalité du système éducatif de notre pays. Nous percevons le défi que représente la recherche d'une adéquation valable entre le contenu de la formation et les exigences du marché du travail », a indiqué la présidente d'Aidd.

Le SEEC prend de plus en plus d'ampleur à Pointe-Noire. Il a reçu plus de mille jeunes cette année qui ont manifesté leur intérêt en prenant part aux diverses activités organisées, comme les conférences animées par les responsables des sociétés de la place ainsi que le ministre Anatole Collinet Makosso. Ces conférences ont porté, entre autres, sur la

construction d'un projet professionnel, la recherche d'emploi, l'optimisation des processus de formation dans les entreprises. Les participants ont pu échanger et obtenir des informations sur les stands des institutions et entreprises partenaires du salon (Total E&P Congo, Unicongo, Brasco, PAPN, APNI, Campus France...). Dix jeunes ayant participé à la tombola ont pu bénéficier des stages en entreprise offerts par le SEEC et cinq autres ont obtenu des stages offerts par le ministère de la Jeunesse. Certaines entreprises présentes au salon ont aussi fait des offres d'emploi aux participants.

Avant Pointe-Noire, Brazzaville avait abrité le salon du 7 au 9 mai, toujours chapeauté par Anatole Collinet Makosso.

Lucie Prisca Condhet

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Le ministère de l'Intérieur définit les contours du secrétariat général

En application de certaines dispositions de la constitution du 20 janvier 2002, le ministère de l'Intérieur et de la décentralisation a publié le 17 mai l'arrêté n° 5953 portant attributions et composition du secrétariat de la coordination nationale du recensement administratif spécial.

Celui-ci est chargé de la tenue des réunions de la coordination nationale du recensement administratif spécial, de la rédaction des comptes-rendus, rapports et documents divers demandés par la coordination, de la saisie, réception, reprographie des correspondances et autres documents, en provenance du comité technique, des commissions locales ou de tout autre organe ou autorité.

Outre cela, il se chargera de l'archivage des correspondances et autres documents du recensement et, d'une manière générale, de toute autre tâche qui peut lui être confiée par la coordination nationale, et également de l'expédition des correspondances du recensement au comité technique et aux commissions locales.

Il comprend, outre le chef de secrétariat, cinq autres membres. Les membres de ce secrétariat sont nommés par un arrêté du ministre de l'Intérieur.

Jean-Jacques Koumbemba

ÉLECTRICITÉ

Henri Ossebi passe en revue les postes d'exploitation de Ntsiélambo et de Mbouono

Le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Henri Ossebi, a visité, le 15 mai, les deux bases-vie en réfection pour constater l'état d'avancement des travaux. Il en est sorti satisfait, car non seulement les travaux sont correctement exécutés, mais ils avancent à pas de géant.

Sur celui de Mbouono, situé dans la périphérie du huitième arrondissement, Madibou, le ministre a visité les trois villas dont les travaux sont en phase de finition. Chaque habitation est composée de trois chambres, d'un vaste salon, d'une cuisine, de sanitaires intégrés et est climatisée. Un forage pour desservir en eau les occupants est également prévu sur le site. Dans ces maisons seront logés les techniciens de la SNE chargés de surveiller nuit et jour les installations électriques alimentées par le barrage d'Inga, en République démocratique du Congo (RDC).

Le ministre s'est ensuite rendu au poste de transformation de Ntsiélambo, situé dans le quartier de Sadelmi, dans le septième arrondissement, Mfilou. Dans cette grande base-vie, treize villas, abandonnées depuis les événements de 1997, sont entièrement réhabilitées aux frais de l'État. Les travaux, dont le ministre a apprécié l'exécution, sont à la phase de finition. D'architecture identique, les logements rénovés, et climatisés, comprennent eux aussi trois chambres, un salon, une cuisine, une douche et des toilettes intégrées, ainsi qu'un petit débarras. Dans cette base-vie, un dispensaire, un restaurant et un forage de grande capacité sont également en cours d'exécution. Une école est également prévue.

Ntsiélambo, un site clé

Le poste de Ntsiélambo est stratégique du fait qu'il gère, traite et redistribue l'électricité en provenance des barrages d'Imboulou, de Moukoulou et d'Inga (en RDC) sur l'ensemble du réseau national. La réfection de la base-vie était indispensable en vue de fournir aux agents d'intervention des conditions de travail optimales.

« Ce site est un site clé, dans la mesure où l'électricité produite venant du nord du pays, notamment du barrage d'Imboulou, et celle venant du réseau sud, précisément de Moukoulou et de Kinshasa, est gérée et redistribuée sur l'ensemble du réseau national », a indiqué Henri Ossébi. La réhabilitation de ces sites par le gouvernement permettra aux techniciens de la SNE logés sur place de veiller sur le réseau et d'être plus réactifs en cas d'urgence.

« Les opérateurs et techniciens seront logés sur place et les interventions seront rapides. Je suis convaincu que les choses vont changer parce qu'avant, les techniciens vivaient en ville et quand il y avait une urgence, il nous fallait au moins deux heures pour arriver sur le site », a affirmé pour sa part Ngazania Ludovic, chef du poste de Ntsiélambo.

Firmin Oyé

TRAVAUX PUBLICS

L'avis de géotechniciens sur la route Dolisie-Pointe-Noire

Une délégation des géotechniciens africains conduite par le ministre de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso et son homologue du Congo démocratique, Fridolin Kasweshi, a inspecté, le vendredi 17 mai, le tronçon Dolisie-Pointe-Noire de la RN1. L'objectif étant d'émettre un avis sur cet ouvrage, dont la durabilité nécessite une attention particulière.

Le chantier de la RN1 est d'une importance capitale pour le pays et la sous-région dans la mesure où elle relie les deux grandes villes, Brazzaville et Pointe-Noire, et la plupart des pays voisins. Construit dans un environnement géologique difficile, notamment dans la zone Malélé-Dolisie traversée par le Mayombe, de hautes montagnes, des massifs schisteux et des eaux souterraines, le tronçon exige un suivi et une surveillance permanente pour viabiliser l'ouvrage qui représente un investissement très important.

Inaugurés en 2011, ces 162 kilomètres connaissent déjà des dégradations qui, si l'on n'y prend garde, nécessiteront des investissements supplémentaires. « Les talus sont



Des géotechniciens apprécient un traitement de talus

un problème délicat qu'il faut résoudre en profondeur. Il faut commencer à développer une végétation pour réduire les érosions. », a indiqué le professeur Alie Absi venu participer aux cinquièmes Journées africaines de la géotechnique.

Les techniciens des laboratoires africains reconnaissent les efforts fournis et le financement consenti

par le Congo pour réussir cette route. Mais, selon eux, des défis restent à relever en ce qui concerne le renforcement des déblais. « Le Congo a relevé un défi qui doit nous inspirer en tant qu'Africains. Et j'espère en l'implication du Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics (BCBTP) qui a acquis du matériel

dernier cri, une aubaine pour la sous-région, car il n'est pas donné à tous les laboratoires d'en disposer », a reconnu le président de l'Association africaine de laboratoires du bâtiment et des travaux publics, Abdoulaye Saleh.

Ouvrage grandiose et impressionnant, le tronçon Dolisie-Pointe-Noire, premier module d'une route

nationale reliant l'Atlantique à l'hinterland sur 530 kilomètres, a nécessité un grand effort des géotechniciens dont le savoir-faire a été apprécié par les uns et les autres pendant la visite. « Nous avons constaté à quelques endroits des ruptures de talus liées au défaut de traitement. Puisque l'entreprise est encore sur le terrain, il est souhaitable que ces défauts soient corrigés le plus vite possible pour sécuriser la route », a, pour sa part, souligné le président du Comité transnational des géotechniciens d'Afrique, Ibrahima Khali Cissé. Il a suggéré, pour la durabilité de la route, que le BCBTP soit davantage impliqué, depuis la gestation des projets jusqu'à la réception de l'ouvrage.

Outre les aspects liés au traitement des talus, la mise en place d'une brigade mobile annoncée par les autorités congolaises le long de cette route serait un atout pour la sécurité des usagers. Car les dégâts causés par les accidents et la présence de nombreux véhicules accidentés ou en panne sur la chaussée contribuent à la dégradation de l'ouvrage.

Guy-Gervais Kitina



La SOCIETE CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Mixte qui se tiendra le mercredi 26 juin 2013 à 12 heures en leurs bureaux de Brazzaville, sis 70 Avenue du Pr. Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des États Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-Lecture du rapport de gestion du Conseil d'administration sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé, et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique,

-Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2012 et quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes ;

-Approbation du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme sur les Sociétés commerciales ;

-Ratification de la cooptation de Monsieur Marc Montandon en qualité d'Administrateur ;

-Pouvoirs pour formalités.

Fait à Brazzaville, le 13 mai 2013
La Direction Générale

PARTENARIAT

Le vice-président de la Banque mondiale en visite de travail à Brazzaville

Le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique, Makhtar Diop, est arrivé hier, lundi 20 mai à Brazzaville, pour une visite de travail de deux jours. Selon la représentation de cette institution financière internationale au Congo, Makhtar Diop s'entretiendra avec le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, les membres du gouvernement, les partenaires techniques et financiers, ainsi qu'avec les représentants de la société civile et des médias.

Les discussions avec ces différentes parties porteront sur les défis de développement auxquels la République du Congo est confrontée afin de déterminer comment la Banque mondiale, à travers son assistance et son partenariat stratégique, peut aider le pays à combattre efficacement la pauvreté et à améliorer les condi-

tions de vie de la population par un meilleur accès aux services de santé et à l'éducation.

En effet, la dernière enquête démographique, de ménages et de santé (EDS), publiée en 2007 révèle qu'au Congo les taux d'accès à l'eau sont de 47% en milieu urbain contre 11% en zone rurale. Ils sont respectivement de 45% et de 6% pour l'électricité. En d'autres termes, avec un taux de croissance considéré comme l'un des plus élevés d'Afrique subsaharienne, la République du Congo demeure vulnérable avec une économie dépendant fortement de l'exploitation du pétrole.

De nombreux Congolais sont encore confrontés à la pauvreté tandis que le chômage et les inégalités persistent. La Banque mondiale entend donc accompagner le gouvernement congolais afin de mieux utiliser les revenus actuels du secteur pétrolier dans la réalisation d'une croissance inclusive et



Makhtar Diop

durable, capable de générer des emplois et réduire la pauvreté. Depuis 1963, la Banque mondiale est l'un des plus importants partenaires

au développement de la République du Congo. Selon les estimations de la Banque mondiale en 2011: entre 24 et 30% de la po-

pulation de moins de 30 ans est confrontée au chômage. Dans le cadre de son appui à la lutte contre la pauvreté, la BM a signé, avec le Congo en 2008, un programme agricole, le Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (PDARP) pour un coût global de 40 millions de dollars, soit 20 milliards FCFA. Ce projet dont la fin est envisagée en juin 2013 a pour objectif principal d'accroître la production et d'améliorer les revenus des producteurs ruraux. Il s'exécute à travers trois composantes essentielles que sont : le renforcement des capacités du ministère de l'Agriculture et de l'élevage et du ministère de la Pêche et de l'aquaculture ; la réhabilitation des pistes rurales et des infrastructures de marchés ; l'appui aux activités productives et génératrices de revenus en milieu rural.

Guy-Gervais Kitina

BOISSONS

Gaspard Massoukou appelle au strict respect des prix homologués

L'appel lancé par le directeur départemental de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales (CRFC) de Pointe-Noire, le vendredi 17 mai, vise l'ensemble de son personnel.



Gaspard Massoukou

La rencontre intervient quelques jours après celle qui avait réuni la direction départementale de la CRFC de Pointe-Noire et les vendeurs de boissons de la ville océane. Il a été question d'exhorter l'ensemble des agents des brigades de la CRFC à veiller à l'application stricte des prix homologués des boissons alcoolisées et gazeuses par les vendeurs. En effet pour Gaspard Massoukou, il n'est pas question d'indulgence avec les commerçants qui n'appliqueraient pas les prix homologués des boissons dans le département de Pointe-Noire : « Les

prix de vente de boissons fabriquées par les Brasseries du Congo sont connus de tous. Ces prix ont été médiatisés par ces Brasseries pour le bien des consommateurs. Il appartient donc à tous les établissements de la place de les respecter. »

Pour rendre effective cette mesure, la direction départementale de la CRFC de Pointe-Noire entend, en partenariat avec les agents de la Brasserie du Congo et appuyée par des autorités civiles et militaires de Pointe-Noire, déployer à partir de cette semaine des brigades de contrôle dans les différents points de vente de boissons.

Ainsi pour Gaspard Massoukou, il n'est pas question pour ces vendeurs de passer outre ce qui est indiqué, à savoir : les prix de vente au détail chez les gérants de bar, fixés à 520 FCFA pour la bouteille de 65 cl et 310 FCFA pour la bouteille de 33 cl. Quant au casier de bière Primus ou Ngok, il est passé de 5 165 à 5 405 FCFA.

Soulignons que les commerces de boissons sont tenus par 90% de nationaux et que la direction départementale de la CRFC de Pointe-Noire est répartie en onze brigades de contrôle.

Séverin Ibara

MINE DE POTASSE DE MENGOU (KOUILOU)

Pierre Mabilia a réuni les propriétaires fonciers

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des installations de la société MPC en charge de l'exploitation de la mine de potasse de Mengou, a eu lieu le vendredi 17 mai.

Au centre de leurs échanges, il s'est agi des 300 hectares demandés au gouvernement congolais par la société MPC en vue de la construction d'un port minéralier reliant Mengou au port autonome de Pointe-Noire. De même, une superficie de 40 hectares a été sollicitée par les responsables de cette société en vue de l'installation d'une base-vie.

Le ministre a rappelé l'engagement du

gouvernement de la République d'exproprier certaines familles propriétaires de terres. Pierre Mabilia a également voulu mettre en garde certaines familles qui continuent à vendre des terres appartenant à l'État dans les environs. « Le gouvernement ne négociera pas avec des familles qui sèment l'anarchie en détruisant des terres classées réserves foncières de l'État dans le département du Kouilou », a-t-il prévenu avec fermeté.

Pour sa part, encourageant l'implantation des installations de la société MPC à Mengou, Luc-Antoine Sambot, président du bureau du comité de suivi des

expropriations, a indiqué : « La construction d'une usine de potasse à Mengou revêt un caractère économique majeur non seulement pour le bien-être des habitants du Kouilou, mais aussi pour tout le Congo. » Fuliang Wang, directeur général de la société MPC, pense quant à lui que « le fonctionnement des activités de la société MPC à Mengou ouvrira la porte à bon nombre d'emplois directs et indirects dans le département du Kouilou ».

Notons que la réunion a connu la présence d'autres responsables de MPC.

Séverin Ibara

MINISTÈRE DES FINANCES

Douze entreprises candidates pour construire deux ouvrages

Il s'agit des travaux de construction des annexes du ministère des Finances et du Trésor public. Les entreprises adjudicatrices ont été dévoilées, le 17 mai à Brazzaville, par l'assistant du ministre chargé de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux Grands Travaux, Placide Moudoudou.

Au cours de cette cérémonie, SEAS, San José Congo, CEEDI, ZTC, BRCC, Panorama construction, RAF, le groupe CSE, CGC Congo, SERRU TOP, GETRAN et la société Afric ont répondu à cet

appel d'offres. Ce projet vise la modernisation de l'administration publique. « Ces édifices seront construits pour permettre à ce département ministériel d'être plus visible et de jouer efficacement son rôle d'acteur principal dans la réduction de la pauvreté et la croissance économique », a déclaré Placide Moudoudou.

Les délais d'exécution des travaux varient entre vingt-six mois et une année alors que le montant d'exécution du projet oscille entre 16,8 milliards et 3,2 milliards FCFA. Financés entièrement par le budget de l'État congolais, les travaux de

construction de ces deux bâtisses portent essentiellement sur les fondations en béton armé et bétons divers, la maçonnerie, l'isolation et les joints de dilatation, la menuiserie en bois et métallique, la plomberie sanitaire, l'électricité, la peinture, la vitrerie, les aménagements extérieurs, les voiries et réseaux divers, l'éclairage extérieur et le cheminement téléphonique. Au terme de la séance de dépouillement des offres, l'assistant du ministre a indiqué que le montant de l'offre n'était pas le seul critère d'attribution du marché.

Josiane Mambou-Loukoulou

HUMEUR

Du rôle essentiel de la solidarité

D'une manière générale la société crée des cadres au sein desquels sont façonnés les hommes: l'école, les entreprises, les administrations, les partis politiques, les associations, les organisations non gouvernementales, les églises ... Et l'individu bien socialisé rend plus de services à ses compatriotes qu'à sa propre famille.

Pour s'en rendre compte, il suffit de suivre les communiqués diffusés dans les médias ou les SOS lancés ici et là par des personnes se trouvant dans le besoin. Ces appels trouvent toujours une écoute attentive. Et ce sont des personnes qui ont l'ambition de rendre service à la société qui leur viennent au secours dans des cas tels que la naissance de triplés, l'intervention chirurgicale, les ravages divers dus souvent aux orages, l'abandon d'enfants et autres.

Ces gestes d'amour et de compassion pour les autres sont le propre d'individus bien socialisés aux ambitions humanitaires ou politiques. Nulle part, il n'est dit que c'est seulement un parent consanguin qui est appelé à rendre service. « Une fois né et éduqué jusqu'à un certain âge, l'enfant cesse d'être ma seule propriété. Il est à nous tous. Et les services qu'il pourrait te rendre dépasseront les services qu'il m'a rendus jusqu'alors », disait une mère à une femme qui n'acceptait jamais de voir les enfants s'amuser dans sa cour car elle n'en avait jamais eus.

Dans bien des situations difficiles, avant que l'État lui-même mobilise des moyens importants, les compatriotes œuvrant dans l'humanitaire interviennent promptement pour minimiser l'ampleur des dégâts. Pour preuve, le responsable d'une association qui remet par exemple des kits aux vieillards de Bétou (Likouala) n'est pas forcément originaire de cette localité. Il peut aussi bien venir de Mvouti dans le Kouilou ou de Lékana dans les Plateaux.

Les fondations, les mouvements de jeunes, les associations pour la défense et le soutien aux orphelins, les organisations pour la protection des enfants de la rue, les défenseurs des droits des consommateurs ne sont pas créés pour rendre services aux seuls membres des familles des responsables, mais à la société toute entière. « Cesse de me revendiquer car cela ne me fait aucun plaisir. En créant cette structure, j'ai voulu rendre des services non à vous qui êtes membres de ma famille, mais à la société toute entière », disait récemment un neveu à son oncle lors de la remise de dons de diverses natures après qu'un orage avait frappé sa localité.

Dans le passé récent, le Congo a été frappé par différentes calamités, tels le virus Ebola dans la Cuvette-Ouest, le choléra dans le Kouilou et à Pointe-Noire, des inondations à Pointe-Noire, des orages destructeurs dans les Plateaux, la Cuvette, la Lékoumou et l'on a vu des associations de bienfaisance, dont les responsables n'étaient pas originaires de ces localités, appuyer activement les efforts de l'État en apportant des aides multiformes à leurs compatriotes. Il est clair que l'homme doit rendre service à son prochain même lorsque celui-ci n'est pas de sa famille.

Faustin Akono

DISTINCTION

Le préfet de Pointe-Noire primé ambassadeur de la paix

Alexandre Honoré Paka a été distingué, le mercredi 15 mai, par la Fédération pour la paix universelle (FPU) à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la famille.

Célébrée sur le thème « Promouvoir l'intégration sociale et la solidarité intergénérationnelle » à Pointe-Noire, l'édition 2013 a eu comme principale activité, la distinction du préfet au titre d'ambassadeur de la paix. La cérémonie a démarré par une minute de silence observée en mémoire du défunt général Blaise Adoua, en sa qualité de chairman national de la Fédération pour la paix universelle (FPU).

Appréciant l'entrée du préfet de Pointe-Noire dans la FPU, Victor Matondo, chairman de cette fédération à Pointe-Noire et au Kouilou, a expliqué que « *Le plus long voyage commence par le premier pas. Le préfet Alexandre Honoré Paka est donc un nouveau-né qui vient élargir la liste des ambassadeurs de la fédération dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.* » Pour leur part, Michel Ndolou et Moufounda Julien, respectivement secrétaire national et vice-chairman national de la FPU, ont édifié le public sur l'importance de la famille. « *La famille constitue le fondement de la procréation naturelle, de lignage, de respect des parents et des grands-parents contribuant au développement dans toute l'intégralité de chaque être humain. La FPU*



Alexandre Honoré Paka prêtant serment

préconise le développement éducatif des personnes, et considère la famille comme une école de l'amour en vue de la fondation d'une société stable », a déclaré Michel Ndolou.

En effet, paraphrasant à son tour le message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la famille cette année, la représentante interdépartementale de l'Unicef, Flore Mireille Boumpoutou, a indiqué : « *Les familles sont le ciment des sociétés et les relations entre les générations contribuent à faire durer cette cohésion.* » Pendant cette cérémonie, le préfet de Pointe-Noire a prêté serment

pour manifester son engagement à observer les valeurs de paix dans son département. Pour édifier le public sur les différentes activités de la FPU, un film a été projeté pendant la cérémonie.

La FPU est une organisation non gouvernementale dotée d'un statut spécial consultatif au sein du Conseil économique et social des Nations unies. Cette fédération a été inaugurée le 12 septembre 2005 aux États-Unis, et le 27 novembre 2007 au Congo. Cette fédération rassemble actuellement plus d'un million d'ambassadeurs à travers le monde, dont plus de 1 200 en République du Congo.

Séverin Ibara

DÉFENSE NATIONALE

Les programmeurs de budgets et les gestionnaires de crédits invités à une meilleure utilisation des ressources

L'interpellation est venue du ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, aux personnels qualifiés dans les méthodologies d'élaboration de budget. Elle répond à la circulaire n°00671 du 15 avril 2013 fixant les orientations préliminaires sur l'élaboration du budget 2014.

Le document recommande la formation des personnels impliqués dans l'élaboration et la gestion du budget. C'est à ce titre que le ministre Charles Richard Mondjo, a procédé le 17 mai, à Brazzaville, à l'ouverture d'un séminaire sur la programmation militaire des budgets et techniques d'audit et de contrôle interne qui doit durer neuf jours. Ce séminaire, organisé en partenariat avec la Mission militaire de coopération et de défense à travers le pro-

jet « gestion administrative et financière », entend contribuer à l'amélioration de la gouvernance administrative au sein des armées. Il va se dérouler en deux modules distincts, mais complémentaires, à savoir : un volet sur l'élaboration ministérielle d'un budget avec un module conjoint, associant les planificateurs des états-majors et commandements avec les gestionnaires de la chaîne technique pour une semaine ; un volet sur l'audit et les contrôles internes, spécialement dédié aux gestionnaires des sections budgétaires afin de les conforter dans leurs tâches de suivi et de contrôle des objectifs de généralisation de la fonction administrative et financière des corps de troupe.

« Avec des programmeurs de budgets et des gestionnaires de crédits formés,

les chefs organiques et opérationnels seront ainsi mieux conseillés pour anticiper, coordonner et contrôler l'action de leurs structures, en tenant compte du cadre institutionnel qui impose une articulation entre la programmation pluriannuelle et les lois de finances annuelles », a déclaré le ministre dans son mot d'ouverture, ajoutant : « *Je vous exhorte à vous surpasser pour vous approprier ces nouveaux comportements qu'exige de nous la marche vers l'émergence de notre pays. [...] C'est de notre capacité à bien faire cet exercice que dépendent nos programmes et nos budgets permettant de disposer des ressources afin d'améliorer davantage la qualité de vie et les conditions de travail des hommes et des structures.* »

Guillaume Ondzé



BRAZZAVILLE
PARIS
Aller-Retour
517 200
Fcfat TC

Jusqu'au 01 Juin,
payez votre 3ème bagage à

100
euros

KOUILOU/POINTE-NOIRE

Les natifs de Mossaka fêtent les dix ans de leur association

Le Groupement Bokosso-Bossaka a célébré, le 18 mai à Pointe-Noire, les dix ans d'existence de leur association.

Créée en 2003 au Kouilou-Pointe-Noire, cette association apolitique dénommée Groupement Bokosso-Bossaka (GBBK) regroupe les ressortissants des villages environnants de la sous-préfecture de Mossaka, dans le département de la Cuvette, notamment Bonga, Bokosso, Ekouli, Sangani, Botena. Dans son allocution de circonstance, le président de GBBK, Thierry-Ulrich Elombo, a remercié tous ceux qui ont rehaussé de leur présence cette cérémonie : « La célébration d'un anniversaire d'une organisation sociale comme la nôtre est non seulement un moment de

fête, mais aussi un moment de réflexion pour faire le bilan sur l'organisation et le fonctionnement de notre structure. »

Cependant, face à quelques contradictions et querelles intestines, il a invité les partisans à la cohésion, à l'amour et à l'esprit d'entraide sociale. Il a aussi profité de cette rencontre pour demander à tous les membres qui avaient quitté volontairement la mutuelle d'y revenir : « Ils sont d'ailleurs les bienvenus, car, comme on dit, l'union fait la force ! » L'orateur a, par ailleurs, félicité les autorités nationales et locales de Mossaka pour la célébration réussie du centenaire de la localité qui a coïncidé avec l'arrivée du sable. « C'est une bonne

chose, parce que cette fête a été célébrée sur le thème de la fête du sable. Nous avons souffert quand nous étions élèves à Mossaka, car pendant la période des crues on se déplaçait en pirogue. Il était difficile qu'un élève termine l'année scolaire avec les cahiers achetés à la rentrée, car il y avait toujours de l'eau partout qui handicapait la bonne tenue des cahiers. Merci aux autorités nationales qui ont pensé à draguer la capitale du poisson. Avant, c'était un rêve, aujourd'hui nous pouvons dire que Bossaka (en ethnies likouba) n'est autre que Mossaka aya ville », a-t-il conclu.

Charlem-Léa Legnoki

DROITS HUMAINS

Le Congo invité à présenter périodiquement son rapport

La recommandation a été formulée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, à l'issue de sa 53^e session ordinaire tenue du 6 au 26 avril à Banjul, en Gambie.

Le président de l'Association pour les droits de l'homme et l'univers carcéral (Adhuc), Loamba Moké, a donné cette information le 16 mai à Brazzaville, lors de la réunion de restitution de ces travaux auxquels il a pris part. « Il est nécessaire que le Congo se présente à ces sessions, parce que c'est au cours de cette rencontre que l'on discute des questions des droits de l'homme, notamment de leur promotion et de leur protection en Afrique. C'est également l'occasion pour un pays de présenter sa situation sur les droits de

l'homme. Malheureusement, le Congo a un retard de deux rapports, et nous avons été interpellés à ce sujet », a expliqué le président de l'Adhuc.

Outre le rapport bisannuel à déposer, la République du Congo a été également interpellée pour ses absences remarquées lors des deux dernières sessions, a indiqué Loamba Moké, avant de rappeler la planification de la visite du commissaire dont l'objectif est de s'entretenir avec les autorités du pays concerné, en vue de s'informer sur sa situation humanitaire.

Selon le conférencier, la situation des droits de l'homme au Congo est en bonne voie, malgré des difficultés en matière d'éducation, d'accès à l'eau et à la santé. « Nous sommes le seul pays afri-

cain à avoir adopté une loi sur les droits des peuples autochtones », a-t-il souligné.

Notons que lors de la rencontre de Banjul, plusieurs thèmes ont été abordés et un accent a été mis sur le terrorisme, devenu récurrent en Afrique. À cet égard, avec l'appui des États membres, la Commission africaine des droits de l'homme espère trouver une solution à ce phénomène. Au sujet du métier du journaliste, la commission a mis en place un groupe de travail sur l'accès à l'information : il présentera à la fin de ses travaux une résolution type au sommet des chefs de l'État et de gouvernement pour son adoption. Plus de cinquante organisations non gouvernementales ont pris part au forum de Banjul.

Lopelle Mboussa Gassia

SANTÉ

Les biotechnologistes sollicitent la reconnaissance de leur profession

Les participants aux dixièmes Rencontres africaines de biologie technique ont recommandé aux décideurs, le 17 mai à Brazzaville, d'appuyer dans les quatorze pays concernés, la création d'un ordre des biotechnologistes.

Ils sollicitent également l'élaboration d'un engagement national en matière de laboratoire avec un plan stratégique adapté aux besoins en santé et la reconnaissance effective de la profession de biotechnologiste par les autorités en charge de la santé. L'implication des instances internationales et nationales dans l'enjeu des laboratoires face à la maladie devrait aussi s'élargir, comme ils l'ont souhaité, à la création d'une entité nationale spécifiquement chargée des questions de laboratoire. Les participants aux assises de Brazzaville ont prôné une meilleure intégration au système Licence-master-doctorat étendu à leur profession.

Pour conforter les acquis de leur profession, les biotechnologistes demandent aux autorités sanitaires de leurs

États de restructurer les formations initiales et continues. De même, ils ont exhorté les États à renforcer le système d'approvisionnement et de distribution en matériels et réactifs de laboratoire, d'hygiène, de sécurité, de contrôle qualité et d'accès aux nouvelles technologies. En outre, pour la crédibilisation de la biotechnologie, les participants ont demandé aux pratiquants de leur profession le respect et l'application de la charte et du code de déontologie du biotechnologiste. Ils ont souligné la disponibilité, la rigueur dans l'exercice éthique de leur profession ainsi que l'application des règles de démarche qualité dans la réalisation de tout acte. Autre recommandation formulée : la célébration chaque 15 avril de la Journée internationale du technologiste biomédical.

Après Brazzaville, les regards sont désormais tournés vers Abidjan pour les Onzièmes rencontres. Le temps pour les uns et les autres de mettre en application « L'appel de Brazzaville ».

Fortuné Ibara

Philippe Douste-Blazy et Denis Broun présentent le bilan d'Unitaid

À l'occasion de la venue à Paris de l'ancien président américain Bill Clinton et de la sortie du livre (co-écrit avec Jacques Plouin), La solidarité sauvera le monde (Éditions Plon), du secrétaire général adjoint des Nations unies et président du conseil d'administration d'Unitaid, Philippe Douste-Blazy, Unitaid organise une conférence de presse le 21 mai à Paris. Philippe Douste-Blazy et le directeur exécutif d'Unitaid, Denis Broun, pensent qu'« Unitaid est un modèle à suivre pour le maintien de l'aide au développement en temps de crise ». Au cours de cette conférence, ils présenteront les résultats atteints par Unitaid depuis sa création dans l'accès aux traitements et aux tests du VIH-

sida, du paludisme et de la tuberculose dans les pays à faible revenu, la réussite et l'avenir de la microtaxe sur les billets d'avion, les perspectives offertes par la taxe sur les transactions financières, dont la France reste le premier contributeur et le chef de file sur la question des financements innovants pour le développement.

Unitaid a été créé en 2006 par la France, le Brésil, le Chili, la Norvège, le Royaume-Uni, et est soutenu par Chypre, l'Espagne, le Luxembourg, la République de Corée, et quelques pays africains, le Cameroun, le Congo, la Guinée, Madagascar, le Mali, Maurice et le Niger.

Noël Ndong



Une expertise à votre portée

Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

PRIX DE L'ENTREPRENEUR SOCIAL

Orange lance la troisième édition en Afrique

Le prix Orange a pour but de promouvoir l'innovation sociale en faveur du développement grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Les candidatures sont attendues du 14 mai au 20 septembre.

L'opérateur Orange s'est engagé à soutenir financièrement et à mettre son expertise au service des entrepreneurs lauréats du concours. En plus d'une dotation allant de 10 000 à 25 000 euros, les trois gagnants du prix bénéficieront d'un accompagnement de six mois par des professionnels de l'entrepreneuriat et des TIC. Nouveauté cette année, Orange offrira au premier prix le dépôt de son brevet dans le pays de déploiement. « Le prix Orange de l'Entrepreneur social en Afrique récompensera de nouveau cette année trois entrepreneurs ou nouvelles entreprises proposant des produits ou des services qui s'appuient de façon innovante sur les TIC pour répondre aux besoins des populations du continent africain dans des domaines variés comme la santé, l'agriculture, l'éducation, l'énergie, l'industrie ou encore le commerce », souligne un communiqué. Les internautes pourront élire leur projet préféré en ligne sur le portail d'Orange en Afrique, <http://www.StarAfrica.com>. Pour ce qui est des critères de participation, les organisateurs signalent que tout entrepreneur de plus de 21 ans ou toute entité légale existant depuis moins de trois ans au moment du concours, sans res-

triction de nationalité, peut participer gratuitement à ce prix. « Les projets présentés doivent prévoir un déploiement de leur service dans au moins un des pays d'Afrique où Orange est implanté et faire intervenir les technologies de l'information et de la communication de manière innovante pour contribuer à améliorer les conditions de vie des populations dans ces pays », précise le même communiqué. Présent dans 18 pays en Afrique avec plus de 70 millions de clients, Orange souhaite devenir un acteur majeur du développement économique et social de l'ensemble de ces pays. Ainsi, à travers son programme « Orange pour le développement », le groupe s'engage à contribuer au développement des marchés locaux des nouvelles technologies et à proposer des solutions innovantes adaptées aux besoins des populations locales. Les projets récompensés lors de l'édition de l'année dernière portaient sur la technologie mobile au service des vendeurs de produits vivriers en Côte-d'Ivoire (Vivvus Limited), le système d'amélioration de traitement des déchets lancé au Kenya (Taka-char) ou encore la mise en place d'un site de e-commerce permettant à la diaspora sénégalaise de faire des courses en ligne pour leurs familles à Dakar. Le titre de l'année 2012 avait été remporté par la start-up égyptienne Innovative Electronic Employment Platform avec plus de 50 000 votes.

Nestor N'Gampoula

MADAGASCAR

Abdou Diouf appelle les acteurs de la crise à « revenir à l'application de la feuille de route »

Le secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Abdou Diouf, a exprimé sa profonde inquiétude sur la situation créée à Madagascar par la décision de la Cour électorale spéciale.

Abdou Diouf regrette que « cette décision remette en cause l'ensemble du processus de sortie de crise » et appelle tous les acteurs de cette crise à « revenir à l'application de la feuille de route » et à respecter la lettre et l'esprit de leurs engagements.

Il appuie pour cela la demande de la troïka et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour un retrait des candidatures, de l'ancien président Didier

Ratsiraka, de Lalao, l'épouse de l'ancien président Marc Ravalomanana, et du président de la transition, Andry Rajoelina, et partage l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine du 16 mai, pour trouver une solution idoine à la crise. Le secrétaire général de l'OIF a réitéré sa disponibilité pour accompagner la mise en œuvre de la feuille, notamment par la tenue d'élections libres fiables et transparentes et par un retour à un ordre constitutionnel durable. Il rappelle également les principes énoncés dans la déclaration de Bamako pour « le retour à une vie politique apaisée et la consolidation d'un État crédible ».

Noël Ndong

COOPÉRATION

L'Algérie offre 45 bourses d'études au Congo

Dans un communiqué de presse, l'ambassade de la République démocratique et populaire d'Algérie au Congo signale que son pays a octroyé ces bourses au titre de l'année académique 2013-2014.

« À l'instar des années précédentes et dans le cadre du programme boursier au profit des pays africains frères, un quota de 45 bourses d'études en Algérie est accordé à la République du Congo au titre de l'année académique 2013-2014 », peut-on lire dans le communiqué. Ce quota, poursuit le document, est réparti comme suit : enseignement supérieur, 35 places ; formation professionnelle, 8 places ; transports, 1 place ;

et tourisme, 1 place. Le communiqué conclut en précisant que la bourse comporte plusieurs filières de formation dont la médecine, les mathématiques et l'informatique, les sciences et techniques, les sciences économiques, les sciences de gestion et du commerce.

La bourse algérienne offre aussi des filières telles que le bâtiment et les travaux publics, les métiers de l'eau et de l'environnement, l'industrie agricole, l'électricité et l'électrotechnique, la météorologie, les métiers du tourisme, de l'hôtellerie et du thermalisme.

Tiras Andang

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Sécurité

- Système de lutte anti-incendie FM 200
- Système de Contrôle d'Accès
- Vidéosurveillance
- Système de Prévention d'Intrusion IPS
- Solution Anti-virus

Partenaires : KASPERSKY ANTI-VIRUS, McAfee Authorized Partner, RSA SecurWorld Solutions Partner, Cisco Premier Partner

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

Entreprise régie par le code CIMA



OFFRE D'EMPLOI :
Titre du poste : Assistante dentaire

Dans le cadre de son extension, le cabinet dentaire SEMINET sis au 2^e étage de l'immeuble CNSS, recherche deux infirmières jeunes diplômées même sans expérience professionnelle.

Les candidates retenues suivront une formation d'assistante dentaire au sein du cabinet.

Adresser votre lettre de motivation et CV détaillé muni d'une photo au cabinet dentaire SEMINET.

Pour plus de précisions, appeler au 06 683 15 14 / 05 551 42 96.

AVIS DE RECRUTEMENT

Société recherche pour des postes à Brazzaville:

- une femme responsable des ressources humaines (expérience 3 à 5 ans)
- un directeur technique (expatrié avec profil technique/informatique)
- un agent administratif (expatrié, profil logistique/gestionnaire)

Contact : 06 873 20 30 / 01 077 75 03

Mail : societe.noba@yahoo.com

NÉCROLOGIE

Les enfants Mouissou ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père Jean Pierre Christophe Mouissou, ancien secrétaire permanent du PCT près le Comité central, ancien commissaire politique du département de la Cuvette, ancien directeur des études à l'école supérieure du parti, ancien professeur à l'université Marien Ngouabi chargé de science politique, ancien chef de division chargé de l'idéologie et de l'éducation.



La veillée mortuaire se tient à son domicile, 117 rue Matsiona Nzoulou, quartier Batignolles (référence Bopaka).

L'inhumation est prévu pour le mercredi 22 mai au cimetière du centre-ville.

IN MEMORIAM



Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur ni le souvenir d'un être cher. 21 mai 2003 – 21 mai 2013 voici dix ans que Dieu rappelait à lui notre fille et sœur Jasmine Zitha Oboni Mbon (Ya Zitha). En cette date de triste anniversaire Albert Mboussa (Capi Mboussa), Jean De Dieu Ondzet, Martial Mbon Whayi, Mme Onka née Akouala Pauline, Tania Mboussa et la famille Mbon Whayi prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour elle.

À cet effet, une messe d'action de grâce sera dite en l'Église Sainte-Marie de Ouenzé à 10h.

CRISE CENTRAFRICAINE

Nicolas Tiangaye demande l'intervention militaire de la France

Le Premier ministre centrafricain, Nicolas Tiangaye, a demandé à la France, qui, selon lui, « bénéficie d'un mandat clair des Nations unies, d'intervenir en recourant à la force pour désarmer les éléments de la Séléka ».

Nicolas Tiangaye fait état d'un « drame sans précédent » dans l'histoire du pays, et a appelé l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) à mettre tout en œuvre pour appuyer financièrement une intervention de la France. Il appelle également à l'ouverture de couloirs humanitaires et à la désignation d'un rapporteur spécial chargé d'enquêter sur les violations des droits de l'homme.

La représentante spéciale du secrétaire général et chef du Bureau intégré des Nations unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (Binuca), Margaret Anderinsola Vogt, a dénoncé le 15 mai, devant le Conseil de sécurité, les exactions des éléments incontrôlés de la Séléka sur la population. Elle a affirmé que le pays avait sombré dans « un état d'anarchie » où règne un « mépris total du droit international ».

« Il y a un besoin urgent d'aider à restaurer la stabilité et la sécurité en République centrafricaine », a-t-elle déclaré, alors qu'elle présentait le rapport du secrétaire général de

l'ONU sur la situation dans le pays. Elle a proposé le déploiement d'une « force de sécurité neutre » en mesure de « contenir l'état actuel d'anarchie » et d'obliger les éléments rebelles à se conformer au cadre de sécurité prévu par Libreville. « Le Conseil de sécurité et l'ensemble de la communauté internationale doivent agir rapidement pour protéger la population de l'assaut de ces groupes armés », a-t-elle insisté. Le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2088 (2013), demande une évaluation des moyens dont disposent les organismes des Nations unies pour renforcer la mise en œuvre de leurs activités prioritaires à la lumière des récents événements. Margaret Anderonsola Vogt pense que l'insécurité en RCA constitue aujourd'hui une menace directe à la sécurité de ses voisins, en particulier la République démocratique du Congo, le Cameroun et le Tchad. Elle a rappelé que les différents sommets, qui s'étaient tenus à Libreville, à N'Djamena et à Brazzaville, avaient « posé des règles politiques de base solides à suivre pour le nouveau régime à Bangui », ainsi qu'une « feuille de route claire des tâches qui doivent être accomplies pour permettre le rétablissement d'un régime démocratique », citant « la cessation de toutes hostilités », « le rétablissement de la sécurité sur

tout le territoire » et le « retour à l'ordre constitutionnel ».

Le représentant permanent du Tchad auprès des Nations unies, Allam-Mi Ahmad, dont le pays préside la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a appelé à éviter l'effet de contagion dans toute la région, à la neutralisation des bandes armées, faisant référence à la Déclaration de Ndjamena, qui souligne que les effectifs de la force régionale de maintien de la paix sous l'égide de la Mission de consolidation de la paix en Centrafrique (Micopax) devraient passer de 700 à 2 000 hommes. Il a aussi plaidé pour la solidarité internationale.

Plus de 49 000 réfugiés ont été enregistrés depuis décembre 2012 dans les pays voisins, principalement en RDC, au Cameroun, au Tchad et au Congo. Avec plus de 200 000 déplacés, plus de 80 000 personnes exposées à un risque d'insécurité alimentaire, dont 57 000 enfants de moins de cinq ans, plus de 656 000 enfants sans accès à l'éducation, des enseignants absents, la RCA a besoin d'un financement supplémentaire d'urgence. En mars 2013, on estimait que 42 millions de dollars supplémentaires étaient nécessaires pour répondre aux besoins provoqués par la nouvelle crise.

Noël Ndong

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

CABINET DU SYNDIC LIQUIDATEUR DE LA SOCIETE SAIVA PRESTO

APPEL A PRODUCTION DU TITRE DE PROPRIETE SUR LES PROPRIETES DE LA SOCIETE SAIVA PRESTO

Le président du Syndic Liquidateur de la société SAIVA PRESTO demande à toute personne ayant acquis des biens ayant appartenu à la société SAIVA PRESTO de bien vouloir produire sous huitaine tous les documents leur transférant la propriété desdits biens.

Ces documents doivent être déposés auprès de Mlle Armelle Azika Eros, au cabinet RAINBOW FINANCE, sis 129, rue des Reims, 2^e étage Immeuble Ebatha-Franck, derrière l'agence Ecobank de la Coupole, Centre Ville, Brazzaville

(Tél. 06.652.65.65/06.923.02.02/ 05.520.02.02).

Brazzaville, le 13 mai 2013



VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE

CONCEPTION PROFESSIONNELLE



Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00



+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

Un gros lot à gagner avec Ecobank !

Déposez simplement de l'argent sur votre compte courant ou épargne. Faites-le plus souvent pour augmenter vos chances de gagner !

Gagnez une voiture

3 tirages au sort

De nombreux lots à gagner

25 ANS
1988 - 2013

Ecobank
La Banque Panafricaine

Offre soumise à conditions
Les lots affichés sont non contractuels.

Nous ouvrons la campagne de mobilisation de dépôts et vous souhaitons une bonne chance !

Le Groupe ECOBANK à travers sa filiale, et dans sa politique de proximité a entrepris une Politique de dynamisation de l'activité depuis 2012 basée essentiellement sur trois(3) piliers :

- L'extension de son réseau d'agences en offrant un service de qualité à nos fidèles clients et aux clients prospects (ouverture de 6 nouvelles agences sur le territoire national).
- L'accroissement de la taille du portefeuille par l'octroi de crédit et la collecte de dépôts.
- L'impact de notre présence sur le territoire national à travers des actions sociales.

S'inscrivant dans l'optique de la mobilisation des ressources, nous lançons une grande promo avec l'organisation d'une GRANDE TOMBOLA, sur Brazzaville et Pointe-Noire.

Ladite TOMBOLA revêt un double objectif pour la population, à savoir :

- 1.contribuer à la politique de bancarisation de la population congolaise, en incitant à l'ouverture des comptes bancaires à des conditions très accessibles ; réduisant ainsi la circulation de la monnaie fiduciaire ;
- 2.faire gagner aux populations de manière non exclusive, de nombreux lots dont un lot de rêve : UNE VOITURE !

Le principe est simple : Epargner davantage et offrez-vous une chance de gagner un lot !

Nos chargés d'affaires se tiennent disponibles dans nos agences pour des plus amples informations sur le concept de ladite TOMBOLA.

ECOBANK CONGO est présente :

À Brazzaville

Avec 4 agences et 8 guichets automatiques (immeuble ARC, coupole, Poto Potto I, Poto II, 1 GAB OMS, 1 GAB Mairie centrale, 1 GAB Patte-d'oie, 1 GAB immeuble ARC, 1 GAB SNPC, 1 GAB Coupole, 2 GABs Poto Potto,... et bientôt 2 GABs à l'entrée du CHU)

Les travaux de démarrage de la construction du siège de la banque, un immeuble en R+7, sont prévus courant l'exercice en cours

À Pointe-Noire

Avec 4 agences et 7 guichets automatiques (Lumumba, Atlantic, Port, Grand Marché, 2 GABs Lumumba, 1 GAB Atlantic, 1 Grand Marché, 1 GAB Station Fouks, 1 Aéroport Agostino A. Neto, 1 Hôpital Loandjili)

Très Bientôt... À Dolisie, Ouessou et Oyo.

L'Avenir est dans le panafricanisme

FRANCE

François Hollande fait le bilan de la première année de son quinquennat

Lors de sa deuxième grande conférence qui s'est tenue le 16 mai au Palais de l'Élysée, le président français a dressé le bilan de la première année de son mandat et a tracé les grands axes de sa deuxième année. Sur l'Afrique, seule la crise malienne a été évoquée. Résumé des temps forts sur les questions internationales et les prochaines étapes de l'action de François Hollande.

Le Mali

François Hollande est revenu sur son déplacement de la veille à Bruxelles (Belgique), où il a présidé la conférence des donateurs pour le Mali. Il a rendu hommage aux soldats morts pour la libération de ce pays de « la servitude et du terrorisme ». « Ils ont fait aimer la France dans toute l'Afrique et illustrer le rôle qui est le nôtre, celui d'une grande Nation : pouvoir peser sur l'équilibre du monde », a-t-il dit, avec beaucoup d'émotion. Interrogé sur sa position sur la date de l'élection présidentielle, prévue le 28 juillet, il a déclaré qu'il était attaché à ce qu'elle se tienne à la date prévue. Il faut s'assurer que sur l'ensem-

ble du territoire, « il puisse y avoir organisation du scrutin pour qu'il ne soit pas contesté », y compris à Kidal, où il a appelé au dialogue entre les autorités maliennes et le MNLA « qui n'était pas dans la coalition terroriste [...], qui travaille en bonne intelligence avec les armées française et africaine dans cette zone ». Sur la question du droit de vote des étrangers, qui figure parmi ses promesses de campagne, il a affirmé que le débat aurait lieu à l'Assemblée, de manière apaisée, après les élections municipales, pour ne « pas donner l'impression que nous chercherions [...] à utiliser cette question ». Sur les otages français libérés récemment au Cameroun, il a salué l'action du président Paul Biya et a affirmé que la France n'avait pas versé de rançon.

Sur le plan européen

À Bruxelles également, le président français a partagé avec le collège des commissaires sa « conception de l'Europe », et a obtenu deux ans pour atteindre l'objectif de réduire le déficit public de la France. Il a noté que les

lignes avaient bougé depuis un an : la zone euro a été stabilisée, des instruments de solidarité introduits, l'Union bancaire définie, une nouvelle doctrine de la Banque centrale européenne (BCE) acceptée, la Grèce a été sauvée comme d'autres pays, les taux d'intérêt ont été baissés. François Hollande revendique ce résultat, grâce au « trait d'union » que la France a su jouer entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud dans le cadre du couple franco-allemand.

Au plan national

François Hollande a évoqué l'inquiétude du moment : la récession qui menace l'ensemble des pays de la zone euro jusqu'à « l'identité de l'Europe, jusqu'à la confiance des peuples en leur destin », soulignant que l'enjeu restait la croissance, la sortie de la crise, la fin de la récession, pour renverser la courbe de l'emploi et lever les doutes. Il a énuméré les réformes engagées par le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, pour la reprise de l'activité en France : la maîtrise de la finance, l'accord de sécurisation de

l'emploi avec les partenaires sociaux.

Offensive pour l'an II Sur le plan européen

Cette offensive commence par le lancement d'une initiative européenne, la première puissance économique du monde. Étant à la tête d'un État fondateur de l'Europe, François Hollande se sent le devoir de « sortir l'Europe de la langueur qui l'a saisie et de réduire la désaffection de ses peuples » qui peut compromettre son avenir. Il a proposé d'instaurer en son sein un gouvernement économique qui se réunirait tous les mois autour d'un président, qui débattrait des principales décisions de politique économique à prendre par les États membres, en matière d'harmonisation de la fiscalité ; en faveur des générations futures avec un plan d'insertion des jeunes ; en créant une Communauté européenne de l'énergie destinée à coordonner les efforts pour les énergies renouvelables ; une nouvelle étape d'intégration.

Pour y parvenir, il faut du « mouvement », a-t-il insisté, une nouvelle am-



François Hollande

bition, par exemple une union politique. Il se donne deux ans pour y parvenir, considérant qu'il y a urgence à mobiliser toutes les forces pour l'emploi sur le plan national, et ainsi « préparer la France de demain ». François Hollande a coupé court à toute rumeur de remaniement et a renouvelé sa confiance à son Premier ministre et à l'ensemble des ministres.

Noël Ndong

Laurent Fabius face à l'actualité africaine

Les journalistes François Soudan et Malika Grogga-Bada de Jeune Afrique ont interviewé, fin avril, Laurent Fabius, le ministre français des Affaires étrangères. Ils reviennent avec lui sur les événements clés de l'actualité africaine et notamment sur l'intervention de la France au Mali.

À 66 ans, Laurent Fabius, numéro deux du gouvernement de François Hollande, qui fut, il y a trois décennies, le plus jeune Premier ministre de France, est aujourd'hui, selon Jeune Afrique, le ministre des Affaires étrangères français ayant le plus voyagé en un an. De Tunis à Bangui, du Sahara aux Grands Lacs en passant par Bamako, Laurent Fabius a fait le tour du continent.

« Au Mali, nous avons gagné la guerre. Reste à gagner la paix », a déclaré Laurent Fabius lors de cet entretien. Il a également défendu avec force les propos de François Hollande au sujet de la tenue d'élections au mois de juillet. « Je serai intraitable », avait déclaré celui-ci, une phrase qui a déçu, par son ton jugé com-

minatoire. « Ce que le président a voulu dire, c'est que, pour traiter les problèmes du Mali, il faut non seulement veiller à la sécurité de ce pays, à son développement économique, mais aussi à la démocratie et au dialogue politique », a expliqué Laurent Fabius. Lors de sa visite au Mali, il s'est entretenu avec les autorités de la transition et les dirigeants des principaux partis : « Ils sont d'accord sur la nécessité d'organiser la présidentielle en juillet. » Pour Laurent Fabius, il serait également souhaitable que les législatives aient lieu dans la foulée. Pour maintenir la paix au Mali, Laurent Fabius indique également que l'armée malienne a besoin d'être formée et doit revoir son organisation et son équipement. Elle sera renforcée avec l'aide de l'Union européenne, mais cela prendra du temps.

La France a « pris acte » du renversement du président Bozizé en Centrafrique

Selon Laurent Fabius, l'ancien président a échoué. Il n'a pas tenu ses engagements

quant à la formation d'un gouvernement de large union. « Nous agissons avec nos amis et collègues de l'Union africaine et de la Céac en faveur de la paix, sans nous substituer aux autorités en place », a-t-il souligné.

À ce jour, six cent cinquante militaires français sont stationnés à Bangui pour sécuriser l'aéroport et les représentations diplomatiques et effectuer des patrouilles en ville. Pour Laurent Fabius, « l'idéal serait que les forces locales et régionales assurent la sécurité ». En attendant, l'ensemble des autorités régionales et l'Union africaine leur ont demandé d'être présents.

Des relations sensibles entre la France et le Rwanda

Laurent Fabius est optimiste sur le sujet : « Le passé a été difficile, mais il est temps aujourd'hui de nous tourner ensemble vers l'avenir afin de stabiliser la région. Dès le début de l'intervention de la France au Mali, les autorités du Rwanda

et de la RDC se sont manifestés pour soutenir la France, et notamment Louise Mushikiwabo, la ministre rwandaise des Affaires étrangères attachée à l'existence de bonnes relations entre nos deux pays. » Pour Laurent Fabius, la situation dans les Grands Lacs est une question importante : elle compte pour la France, même s'il reconnaît sans vraiment le dire que la normalisation entre Paris et Kigali est lente. Pour lui, elle finira par se faire.

Tunisie : une transition difficile

La situation tunisienne n'est pas complètement stabilisée, d'évidentes difficultés demeurent, estime le ministre. « La France n'a pas à se substituer aux responsables tunisiens, mais elle appuie économiquement le pays, dont elle est proche. Nous souhaitons que tous ceux qui ont lutté pour la dignité et les libertés se retrouvent pleinement dans l'évolution en cours », a-t-il indiqué.

Congo : l'affaire des biens mal acquis

Lors de sa récente visite à Paris, le président congolais Denis Sassou N'Guesso avait déclaré : « Le principe auquel nous avons souscrit au plan international est celui de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Ce principe doit être respecté pour que la justice française ne se sente pas le droit de traiter de problèmes intérieurs d'autres États. »

Laurent Fabius a réagi à cette déclaration en disant : « Il existe des lois nationales et des lois internationales qui doivent être respectées. » Une réponse en phase avec l'approche du nouveau gouvernement face à l'Afrique ? Pour Laurent Fabius, l'approche du gouvernement de Nicolas Sarkozy est souvent apparue condescendante, tantôt utilitariste, tantôt arrogante. Une politique qui a manqué de continuité et a préféré les « coups », alors que le gouvernement de François Hollande souhaite « une approche d'égal à égal, entre partenaires », qui ne se limite pas à l'Afrique subsaharienne et francophone.

Tania Mahoungoud



COMPAG PRESARIO CQ57-465SK



CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC



ACER TRAVEL MATE P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR L'AUDIT ET LE SUIVI DE LA GOUVERNANCE DES INSTITUTIONS, ORGANES ET INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE LA CEMAC

I. Contexte et objectifs

La Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est une Organisation internationale sous-régionale regroupant six (06) États de l'Afrique Centrale : le Cameroun, la

Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale et le Tchad. Elle se propose de recruter des cabinets internationaux pour l'audit et le suivi de la gouvernance de ses Institutions, Organes et institutions Spécialisées.

L'Audit annuel à réaliser comporte deux (2) volets qui concernent, d'une part l'appréciation et le suivi de la gouvernance et, d'autre part l'audit comptable et financier dont le but est de s'assurer de la sincérité et de la régularité des comptes ainsi que du bon emploi de l'ensemble des ressources de la Communauté.

À cet égard, les Institutions, Organes et Institutions Spécialisées sont regroupés en trois (03) lots ci-dessous:

Lot 1 :

- la Commission de la CEMAC,
- l'École Inter- États des Douanes (EIED),
- la Carte Rose CEMAC,
- l'Institut de l'Economie et des Finances (IEF-Pôle Régional),
- l'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée de Planification et d'Évaluation de Projets (ISTA),

Lot2:

- l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA),
- l'École d'Hôtellerie et de Tourisme de la CEMAC (EHT),
- l'Organisation de Coordination pour la lutte Contre les Endémies en Afrique Centrale (OCEAC),

- le Comité des Pesticides d'Afrique Centrale (CPAC),
- le Comité des Chefs de Police d'Afrique Centrale-Interpol (CCP AC-Interpol).

Lot 3:

- le Parlement Communautaire,
- la Cour de Justice Communautaire,
- la Cour des Comptes Communautaire (à partir de l'année où elle sera fonctionnelle),
- la Commission Economique du Bétail, de la Viande et des Ressources halieutiques (CEBEVIRHA),
- le Pôle Régional de Recherche Appliquée au développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale (PRASAC),
- la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (CICOS),
- Programme de la Sécurité Aérienne et de Maintien de la Navigabilité des Aéronefs en Afrique Centrale (COSCAP), actuelle Agence pour la Supervision de la Sécurité Aérienne en Afrique Centrale (ASSA-AC).

II. Calendrier et portée de réalisation de l'audit

Le processus des audits annuels démarrera en 2013. Chaque année, il s'étalera sur une période de six (6) mois pour l'audit et le suivi de la gouvernance et pour l'audit comptable et financier.

Pour le premier mandat, les exercices à auditer sont ceux des années 2007 à 2012 incluses.

III. Profil et modalités de recrutement de l'Auditeur

L'Auditeur doit être un cabinet de renommée internationale. Il devra justifier d'une solide expérience dans le domaine de

l'audit des organismes publics.

La Présidence de la commission de la CEMAC invite les cabinets ayant le profil exigé ci-dessus à manifester leur intérêt à effectuer les prestations décrites.

Les Cabinets seront sélectionnés en accord avec les procédures définies dans le « Règlement n°06/09-UEAC-2016CM-20 portant procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté » et des termes de référence disponibles sur le site web de la CEMAC à l'adresse : <http://www.cemac.int>

Les cabinets doivent produire les informations sur leur capacité et leur expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans les missions comparables, disponibilité du personnel qualifié, etc.).

Les cabinets intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-après.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être transmis sous enveloppe fermée en trois exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 11 juin

2013 à 15 heures (heure locale) et porter la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet en vue de l'audit et le suivi de la gouvernance des Institutions, Organes et Institutions Spécialisées de la CEMAC ».

Représentation de la Commission de la CEMAC

BP 393 Libreville -République Gabonaise

Cellule de Passation des Marchés

Tél: 00 236 70 55 50 72/00 236 70 55 50 46

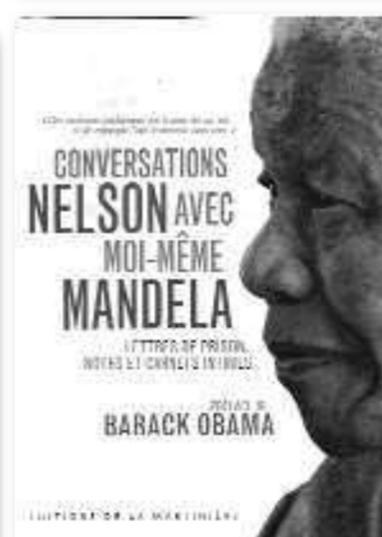
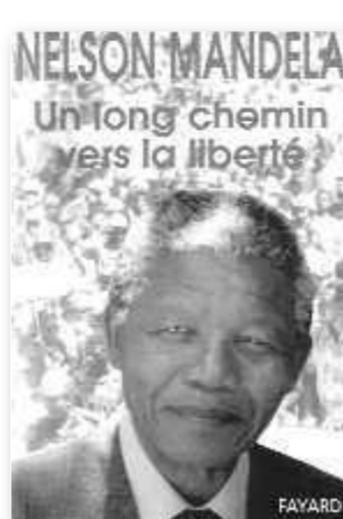
Email : cemac_cpm@yahoo.fr

Pour le Président

P.O. Le Directeur de Cabinet

Grégory Lionel Beyina

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



JOURNÉE MONDIALE DES MUSÉES

Le public découvre le musée Mâ Loango de Diosso

À l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des musées le 18 mai, le conservateur du musée Mâ Loango de Diosso, Joseph Kimfoko Madoungou, rappelle l'indispensable lien entre l'école et le musée.

Le thème choisi cette année par le Conseil international des musées pour célébrer l'événement est « Musée (mémoire + créativité) = progrès social ». Cette Journée est propice pour les gestionnaires des musées de sensibiliser le grand public sur le rôle des musées dans le développement de la société. « *Le musée et l'école font partie des institutions les plus anciennes et les plus répandues. L'une et l'autre concourent à la conservation, au développement et à la transmission, de génération en génération, du substrat culturel d'un peuple, d'une civilisation voire de l'humanité. Mais chacune de ces institutions possède sa propre spécificité et se distingue l'une de l'autre* », a expliqué le conservateur du musée Mâ Loango de Diosso. « *Si l'école a pour objectif premier d'instruire et d'éduquer, le musée de son côté a pour objet de recueillir, de conserver, d'étudier et d'exposer des témoins matériels*

de l'homme et de son environnement », a-t-il poursuivi. Et de renchérir : « *Au-delà, de*



Le musée Mâ Loango

quelques spécificités de chaque institution, l'on ne saurait substituer le musée à l'école et inversement. On ne saurait non plus subordonner l'un à l'autre. »

Lors de la célébration de cette Journée mondiale des musées, Joseph Kimfoko Madoungou invite le public à visiter le musée de Diosso, situé sur le site de l'ancien Palais royal construit en 1952 pour Moe Poaty III, mort le 3 mai 1975, devenu musée Mâ

Loango depuis le 10 avril 1982. L'institution muséale est située à 25 km au nord de Pointe-Noire,

lages de nos communautés ethniques et sociales, témoins de civilisation congolaise, source

d'éducation et d'inspiration créatrice », a indiqué le conservateur.

Des collections présentes au musée Mâ Loango, on peut admirer les collections d'objets matériels et artisanaux tels la houe, la hache, le soufflet de forge en bois, les parures et vêtements traditionnels, le mobilier domestique et ustensiles de cuisine, les armes et pièges, les moyens de transport et de communication traditionnels tels la pirogue, le tipoye, le tambour à fente, les monnaies et échanges traditionnels, les arts, les instruments de musique traditionnels, les archives coloniales...

Le 18 mai, près de 129 pays ont célébré la Journée internationale des musées dans le monde.

Hervé Brice Mampouya

BEAUX-ARTS

Gastineau Massamba Mbongo en résidence artistique au Maroc

Entre la tenue de la 1^{ère} Biennale internationale de Casablanca et les Rencontres d'Art de l'Afrique et du Moyen Orient en début d'année dans la même ville marocaine, l'artiste peintre congolais, de passage à Paris, a rendu visite à la Librairie-Galerie Congo.



Gastineau Massamba Mbongo et Baudouin Mouanda lors de leur visite à la Librairie-Galerie Congo à Paris

Sur invitation du Maroc, Gastineau Massamba Mbongo s'est rendu en résidence à Casablanca l'année dernière et au début de cette année. À l'orée de ses 20 ans de carrière, commencée auprès de son père, le professeur de sculpture et de céramique à l'École des Beaux-Arts de Brazzaville a marqué de sa présence plusieurs rendez-vous artistiques internationaux. « *Je réponds volontiers aux invitations du Maroc. Celles-ci sont, par excellence, des rencontres qui ont pour finalité de décentrer les lieux socialement assignés à l'art ; renouer le lien créatif entre plasticiens tant en amont qu'en aval en les incitant à travailler et exposer collectivement* », a expliqué l'artiste-peintre de passage à Paris.

Dans sa collection initiale, Gastineau Massamba Mbongo utilisait des matériaux telles des surfaces de toile ou de bâche cirée et de l'épais fil noir servant à tresser les cheveux de ses Congolaises. L'artiste-peintre avoue avoir opéré une mutation par rapport à ses débuts. En une vingtaine

d'années, il est passé de l'apprentissage auprès de son père à une transformation radicale de ses œuvres qui tendent vers un univers appelant à la méditation. Il dit vouloir dépasser constamment ses limites. Il veut témoigner de la cruauté du monde, dénoncer l'injustice sociale, s'arroger le droit de défendre les discriminations de tout genre. Une polyvalence artistique qui lui offre l'opportunité de nous rappeler le rendez-vous in fine de l'être humain avec la mort. « *Que l'être humain prenne garde à l'écosystème* », a confié Gastineau Massamba Mbongo. Il consacre désormais une série de ses nouvelles œuvres à la nature, utilisant des matières non polluantes.

De toutes ces participations à des rencontres interculturelles, Gastineau Massamba Mbongo, attaché à sa terre natale, s'est forgé un nom et oriente son œuvre vers une dimension universaliste. Une exposition à la Librairie-Galerie Congo en 2013 devrait venir compléter son parcours international et permettre une meilleure visibilité de son art multiforme.

Marie Alfred Ngoma

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.SA WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

Séminaire de formation sur la LOGISTIQUE

Contenu du séminaire : (+ Document gratuit)

- Les approvisionnements ;
- Les documents commerciaux ;
- La gestion des stocks et des magasins de stockage;
- La distribution ;
- La gestion des transports ;
- Les conventions internationales de vente ou incoterms.

Début : 21 Mai 2013

Durée : 1 semaine

Coût : 25 000 Frs + 1 marker Non permanent

Lieu : Immeuble en face du hall des légumes / AGRICONGO-Marché Total (Derrière la fac de droit, à l'étage.)

Contacts : 05 556 90 64 / 06 937 60 54

SAINT-MALO (FRANCE)

Ouverture du festival Étonnants Voyageurs

Après une année de vagabondage littéraire au sein des festivals de la World Alliance et une escale remarquée à Brazzaville, le festival Étonnants Voyageurs est revenu à Saint-Malo, le temps du week-end de la Pentecôte pour sa vingt-quatrième édition. La programmation des trois jours de festival fait la part belle à cette Afrique célébrée dans la capitale congolaise en février.

Fête de la littérature et du cinéma, Étonnants Voyageurs retourne en terres malouines, nourri de tous les festivals qui ont jalonné comme autant d'étapes ce retour sur ses terres. Pendant trois jours, l'ancienne cité des corsaires devient la capitale mondiale de la littérature. Pour sa vingt-quatrième édition, 260 écrivains venus du monde entier ont fait le déplacement pour débattre des enjeux de la littérature dans cette époque nouvelle marquée par l'avènement de la mondialisation et des nouvelles technologies.

La programmation célèbre le dynamisme du continent africain et reprend une bonne partie des thèmes de l'édition brazzavilloise, dénommée l'Afrique qui vient. L'Afrique du Sud, présentée comme le laboratoire d'une Afrique en

devenir, et le Nigeria, avec sa bouillante et tentaculaire capitale Lagos, son dynamisme créatif artistique aussi bien littéraire que musical ou cinématographique, sont particulièrement mis à l'honneur. Le Bassin du Congo n'est pas oublié, avec les projections des films *On the rumba river* sur les origines de la musique nationale congolaise, *Un dimanche à Brazzaville*, *Kinshasa Kids* sur les enfants des rues, et deux projections sur les populations autochtones du Cameroun et de la République démocratique du Congo, *Baka*, l'appel de la forêt et *Pygmées blues*. Les écrivains Alain Mabankou, coprésident de l'édition brazzavilloise, dénommée l'Afrique qui vient, Henri Lopes, Léonora Miano, Janis Otsiemi et le dramaturge Julien Mabilia-Bissila, auteur en 2013 d'Au

nom du père et du fils et de JM Weston ont fait le déplacement. Les slameurs Carlos la Menace et Improdeus, annoncés dans la programmation, n'ont pu être de la partie faute de visa. L'Afrique qui vient, c'est aussi un continent en lien avec le reste du monde, notamment la Chine et l'Amérique latine. Toute une matinée d'échange sera consacrée à la relation Chine-Inde-Afrique le dimanche, et les liens historiques entre le continent noir et le Nouveau Monde ont été présentés samedi au travers de rencontres d'auteurs et de la projection de *Del Palenque de San Basilo*, un film sur la perpétuation des traditions africaines sur le Nouveau Continent à travers les communautés d'esclaves libérés de Colombie.

Rose-Marie Bouboutou

HOMMAGE

Le professeur Dominique Matanga, un an après

À la veille de la commémoration de la mort de Dominique Matanga, homme de lettres congolais décédé le 17 mai 2012, Dalfrey Celmond Koumba Mouanda, chef du service documentation, archives et informatique à la direction départementale du domaine et de l'État du Kouilou, évoque celui qui fut son professeur et qui fascinait ses étudiants par ses prises de position et son amour des lettres.



Dominique Matanga

C'est à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'université Marien-Ngouabi que Dalfrey Celmond Koumba Mouanda fit la connaissance de Dominique Matanga, universitaire et homme de lettres congolais. Ce dernier fut son professeur pendant ses études supérieures au département des langues et littérature françaises (LLF). Pendant des années, l'étudiant a bénéficié de l'encadrement de son professeur et Dalfrey Celmond Koumba Mouanda reste fasciné par l'homme qui soutenait toujours l'idée selon laquelle le roman est par essence une œuvre de pure imagination, un saut hors de la réalité. « Le roman est avant tout et après tout un roman, c'est-à-dire un produit de l'imagination : cri-

tiques, charlatans et écrivains eux-mêmes ont, à quelques exceptions près, trahi le roman dans son essence première ; ils en ont fait un produit de jugement », disait-il. Homme de culture, Dominique Matanga a toujours revendiqué sa position sur certains sujets et faits d'actualité. « Avec les professeurs Ngoïe Ngala et Paul Nzété, il soutenait l'idée selon laquelle, au Congo, il n'y a pas d'intellectuels mais que des diplômés », a confié Dalfrey Celmond Koumba Mouanda. Et d'ajouter : « Durant son passage à la Faculté des lettres et des sciences humaines, il a formé des cadres et des intellectuels qui, aujourd'hui, occupent des places non négligeables dans leurs

disciplines respectives. Les éminents professeurs de lettres comme Omer Massoumou et Anatole Mbangwa, qui font la fierté du département des langues et littératures, sont illustratifs à ce sujet. Le combat d'idées de Dominique Matanga sera pris en ligne de compte par la postérité. Donc, des étudiants chercheurs qui continueront son œuvre. »

Dominique Matanga a participé au nettoyage de plusieurs œuvres des auteurs congolais, au nombre desquels figure *La vie et demie* de Sony Labou Tansi. Il menait des recherches sur la réceptivité du fait littéraire, en s'appuyant sur une méthodologie personnelle appelée la critique-in. Il est auteur de plusieurs textes de fiction.

Dominique Matanga a également publié des articles scientifiques. Il fut même ministre chargé de l'Enseignement supérieur. « Nous ne le verrons plus dans les ruelles et avenues du Congo Brazzaville, mais ses anciens étudiants continueront à se référer à lui, grâce à l'immense héritage intellectuel et livresque qu'il leur a légué », a conclu Dalfrey Celmond Koumba Mouanda.

Lucie Prisca Condhet

CHRONIQUE

Parlons biodiversité

Chaque grande cause doit être célébrée dit-on, et en particulier celles qui doivent contribuer à la préservation de notre humanité. La biodiversité fait partie de ces défis qui nous sont proposés afin de préserver les êtres vivants et les écosystèmes; aussi mérite-t-elle que l'on s'y attarde à l'orée de sa célébration internationale ce 22 mai prochain.

Contraction de biologique et de diversité, la biodiversité représente la multitude d'êtres vivants et d'écosystèmes à travers la faune, la flore, les bactéries, les milieux, mais aussi les races, les gènes et les variétés domestiques. Elle va au-delà du vivant et intègre les interactions qui existent entre les différents organismes, tout comme les interactions entre ces organismes et leurs milieux de vie, d'où sa complexité et sa richesse. Elle englobe ainsi l'ensemble des espèces animales et végétales vivant sur terre et dans les mers. Il faut savoir que la biosphère, espace naturel où elle s'exprime, abrite entre 5 et 30 millions d'espèces, dont environ 1,7 million d'espèces animales répertoriées; et chaque année de nouvelles espèces sont répertoriées.

Les mers et océans, qui recouvrent 71 % de la surface de la terre, représentent plus de 90 % de l'espace planétaire habitable. L'on comprend assez bien que d'innombrables formes de vie en dépendent, telles la baleine bleue, plus grand animal de la planète, et les microorganismes comme le phytoplancton qui fournissent 50% d'oxygène sur Terre. Un tableau idyllique au premier abord qui est malheureusement terni par la disparition de nombreuses espèces, du fait d'actions irresponsables de l'homme.

Ce berceau de vie est fortement perturbé par les activités humaines. Ainsi que le souligne une étude de 2011, près de la moitié des stocks de poisson se sont effondrés ou sont dangereusement surexploités, à quoi s'ajoutent pollution, accumulation de déchets, acidification, surexploitation, destruction des habitats... causes immédiates de l'extinction de plusieurs espèces marines, déstabilisant les écosystèmes et engageant l'avenir même de l'humanité. Les Nations unies s'évertuent depuis un certain temps à mettre en garde contre les espèces exotiques envahissantes, dites EEE, considérées comme l'une des plus grandes menaces à la biodiversité et à l'écologie. Les EEE sont ces organismes vivants, animaux ou végétaux, qui s'installent dans un milieu naturel hostile, le colonisent en déréglant ainsi l'équilibre naturel du milieu concerné. Un exemple très illustratif de ce déséquilibre est celui de l'algue *Caulerpa taxifolia*, implantée accidentellement aux abords du Musée océanographique de Monaco, qui envahit les fonds marins et détruit toutes les autres espèces sur son passage.

Une mise en garde va également à l'endroit des touristes, considérés comme l'une des principales causes d'invasion de ces espèces envahissantes car ils ramènent souvent des animaux exotiques de leur lieu de vie. Aussi, le secrétaire général des Nations unies avait-il énoncé une règle simple en 2009, qui se résume ainsi : « laissez les organismes vivants dans leur habitat naturel et ramenez à la maison seulement des souvenirs. »

Depuis, de nombreuses occasions ont été saisies pour sensibiliser le grand public et apporter des réponses aux questions sur la biodiversité et ce, de manière plus appuyée à l'occasion de cette journée symbolique du 22 mai. Il s'est certes instauré, en terme de contrôle, une prévention, mais la réussite de cette stratégie exige une franche collaboration entre les gouvernements et les organisations internationales, ce qui n'est pas toujours le cas.

Chaque année, donc, un thème est choisi pour orienter cette journée phare. Si en 2010 ce fût la diversité biologique pour le développement et la réduction de la pauvreté, en 2011 l'on sensibilisait le public aux enjeux forestiers, en 2012 sur la biodiversité marine et en 2013 l'on instruira sur le couple « l'eau et la biodiversité », notion retenue car coïncidant avec la désignation par les Nations unies de 2013 comme l'année de la coopération internationale dans le domaine de l'eau.

Des dizaines de pays dans le monde célèbrent officiellement cette journée de différentes façons. On note les portes ouvertes, les conférences, les projections, les campagnes de sensibilisation, les jeux pédagogiques... Nous sommes tous des acteurs et responsables de la bonne santé ou de la dégradation de notre planète. Alors sachons réparer le mal qu'on lui fait et que par ricochet nous nous prescrivons.

Ferréol Constant Patrick Gassackys

AC LÉOPARDS DOLISIE

Rémy Ayayos-Ikouna : « je suis un dirigeant à l'optimisme chronique incorrigible »

Le président de l'Athlétic Club Léopards de Dolisie a assuré qu'il ferait le nécessaire pour que son équipe sorte de cette phase de poules grandie et honorée. Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue africaine des champions a en effet placé les Fauves du Niari dans le groupe le plus élevé. Ils devront affronter les clubs égyptiens d'Al Ahly et de Zamalek et les Sud-Africains d'Orlando Pirates. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : Au terme du tirage au sort, beaucoup d'observateurs estiment que Léopards de Dolisie est logé dans le groupe de la mort. Partagez-vous cette opinion ?

Rémy Ayayos-Ikouna : Je pense que l'expression est pertinente. Elle reflète bien l'esprit dans lequel ce groupe va affronter les grandes écuries. Nous nous attendons évidemment à des épreuves difficiles, et je respecte nos adversaires, surtout les clubs égyptiens qui ont un palmarès élogieux, sans sous-estimer les Sud-Africains qui ont éliminé l'un des plus grands clubs d'Afrique, notamment le Tout-Puissant Mazembé. Mais je

suis un dirigeant à l'optimisme chronique incorrigible. Nous allons jouer les matchs de phase de poules avec d'autant plus d'engagement que nous savons la tâche ardue. Je vais m'attacher de façon particulière à regonfler le moral des troupes et à les préparer avec le plus grand sérieux et le plus grand soin. Grâce à Dieu, nous pourrions sortir de cette phase de poules avec les honneurs.

LDB : L'équipe bénéficiera-t-elle de mises au vert pour mieux préparer ses matchs ?

RAI : Je n'ai pas encore travaillé les phases de préparation avec mes techniciens. Nous avons près de deux mois avant la phase de groupe. Mais vous pouvez être rassurés, et je puis rassurer le public sportif congolais, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir et tout ce qui est nécessaire pour qu'AC Léopards sorte de ces matchs de phase de poules grandi et honoré.

LDB : Pensez-vous, comme certains Congolais, que le tirage au sort au Caire a été orienté ?

RAI : Ces propos doivent être tenus avec réserve, et je ne souscris



Rémy Ayayos-Ikouna

pas à une telle analyse. Le public a le droit de penser ou de réagir de cette façon. Mais un dirigeant sportif responsable ne peut se permettre de tenir de tels propos. Je respecte les institutions de la Confédération africaine de football, je respecte leurs décisions et je m'en remets aux résultats du tirage au sort. Nous nous battons pour que le football congolais sorte grandi de cet échange, qui pour moi est un autre défi à notre football. Il ne faut pas croire que

les tirages favorables sont ceux qui vous accordent le plus de chances d'arriver à vos fins. Un tirage difficile peut être bénéfique parce qu'il vous permet d'être plus engagé et plus déterminé, d'autant plus que vous mesurez vous-même la difficulté de la tâche. Je me soumetts à la volonté de Dieu, car en toute chose il faut lui rendre grâce.

LDB : Peut-on espérer dans deux mois voir le stade de Dolisie doté

d'un grillage de sécurité ?

RAI : J'attends la réaction des autorités. Je vous invite, vous les journalistes, à véhiculer cette inquiétude qui continue à me tarauder l'esprit, et j'espère que tout le monde me rejoindra dans cette bataille parce que c'est un problème facile à régler. Il ne coûtera pas cher. Je suis persuadé que les pouvoirs publics ne vont pas tarder à remédier à ce problème qui commence à inquiéter les observateurs. J'espère aussi que d'autres stades de la République bénéficieront de ce programme national, parce qu'il en va de la sécurité des athlètes comme de celle du public.

LDB : Votre message au public sportif congolais ?

RAI : Je dis aux Congolais que nous avons devant nous un vrai challenge. Ce défi ne concerne pas seulement AC Léopards, il est national. Je souhaite que pendant ces batailles la communauté nationale soit de tout cœur avec AC Léopards pour que la victoire soit le fruit de la cohésion de la communauté sportive nationale.

Propos recueillis par James-Golden Éloué

FOOTBALL

L'actualité des transferts des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Écossais : Steven Mouyokolo à l'essai au Celtic Glasgow

Libre de tout contrat depuis son départ de Wolverhampton en janvier, Steven Mouyokolo est à l'essai au Celtic Glasgow depuis la fin de semaine dernière. Âgé de 26 ans, l'ancien joueur de Boulogne-sur-Mer sort de deux saisons presque blanches (4 matchs et 276 minutes en 2011-2012 lors de son prêt à Sochaux, aucun match cette saison avant sa résiliation de contrat) en raison de blessures à répétition au genou. S'il convainc le staff dirigé par Neil Lennon, Mouyokolo aura ainsi une belle occasion de relancer sa carrière. Le robuste défenseur central (1,90 m, 86 kilos) pourrait même disputer la Ligue des champions, puisque le Celtic Glasgow et son formidable public viennent de remporter le championnat d'Écosse pour la 44e fois de leur histoire.

France : Yven Moyo à l'essai à Bastia

En fin de contrat à Newcastle, où il était arrivé en 2010 en provenance de Sochaux, Yven Moyo, 21 ans, est à l'essai au SC Bastia jusqu'à la fin de la semaine. Le milieu offensif international sort d'une saison mitigée : 12 matchs de championnat U21 (sur les 25 disputés par la réserve de Newcastle), dont 10 comme titulaire, 969 minutes de jeu, 1 but marqué et 1 passe décisive. D'après des sources émanant de l'entourage du club, l'entraîneur bastiais, Frédéric Hantz, n'est pas à l'origine de l'arrivée de Moyo, mais pourrait se laisser séduire par le profil du gaucher. Rappelons qu'une place se libère à Bastia, puisque Thauvin, l'une des révélations de la saison, va quitter l'île de Beauté pour rejoindre Lille. À Yven Moyo de convaincre le staff pour relancer une carrière annoncée prometteuse, mais qui tourne au ralenti depuis son arrivée à Newcastle.

France : Dominique Malonga dans le viseur du RC Lens ?

À l'approche du mercato d'été, qui se déroulera en Europe du 9 juin au 21 août, les rumeurs et bruits de couloirs commencent à se répandre. Dominique Malonga, l'attaquant franco-congolais de Vicence (2e division italienne) serait ainsi convoité par le RC Lens, qui évolue en Ligue 2. Le natif de région parisienne, formé à Monaco, est prêté depuis le début de la saison par Cesena, qui n'envisagerait pas de le récupérer l'an prochain en série A. Du coup, les Sang-et-Or envisageraient de renforcer leur attaque avec Malonga. Mais Vicence, qui joue sa survie en série B en cette fin de saison, songerait à le conserver définitivement. Rappelons que Malonga a marqué 10 buts en 31 matchs cette saison. Il est le meilleur buteur du club, qui se bat actuellement pour conserver sa place de 18e et lui permettrait de disputer les barrages.

Camille Delourme

ÉDUCATION

Un manuel de français pour les collèges

Sa présentation a eu lieu le jeudi 16 mai à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique (Inrap). L'objectif est de mettre à la disposition des pays africains un outil commun d'enseignement du français.

Ce manuel est destiné aux élèves des classes de sixième à la troisième afin de leur permettre d'apprendre ou d'améliorer leur niveau de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe et de conjugaison.

Futur simple, édité chez Nathan, est le fruit de l'assemblage des programmes scolaires des pays africains réalisés par le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Burkina-Faso, le Sénégal et le Congo-Brazzaville. Il a été conçu dans une démarche innovante qui répond aux exigences d'une pédagogie fondée sur l'approche par compétences.

Cette collection est structurée en six modules, chacun ayant son titre (notre santé, nouvelles technologies...) et proposant deux types de compétences, citoyenne et disciplinaire. On y trouve des séquences qui donnent aux élèves la capacité d'acquérir le savoir qui



leur servira toute leur vie. À la fin de l'exploitation de ces deux compétences, l'élève sera en mesure d'écrire un texte prescriptif, explicatif ou d'écrire un dialogue et d'utiliser les nouvelles technologies. Chaque séquence comprend quatre étapes.

L'élève acquiert une sous-compétence, celle d'être capable de donner des conseils et de décrire un voyage touristique, de rédiger une lettre de motivation, un projet et de préparer un entretien d'embauche.

La collection « Futur simple » propose aussi une gamme d'exercices d'évaluation aux professeurs et aux élèves afin d'atteindre l'objectif visé, car « on ne peut pas aller dans une classe sans s'être fixé des objectifs ». Cette collection donne aux élèves après chaque séquence un projet à rédiger. « Chaque manuel est accompagné d'un guide pédagogique qui sert à expliciter aux enseignants la compétence citoyenne, disciplinaire ainsi que la manière dont celle-ci s'articule et s'éclaire différemment », a souligné Nicolas Toumbou, chef de division à l'Inrap qui pense que cette collection panafricaine a sa place dans l'enseignement congolais : « C'est un véritable outil pour la pédagogie. Il détruit les barrières qui existent entre les pays africains, car l'élève qui quitte le Congo pour étudier dans un de ces pays va se retrouver dans la même situation que les autres étudiants étrangers au pays. » Le directeur général de l'Inrap, Gilbert Ibiou, a précisé que « Ces ouvrages ne sont pas encore au programme dans nos écoles

Rosalie Bindika

Fédérations sportives nationales

**Judo et disciplines associées:
Marien Ikama élu président**



Marien Ikama

Rassembler tous les pratiquants, relancer les activités et préparer les Jeux africains de Brazzaville 2015, telles sont les missions assignées au nouveau président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécojuda).

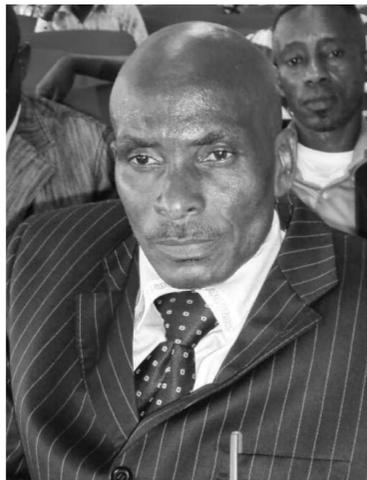
Cette structure s'est finalement dotée d'instances dirigeantes le 16 mai après quatre années d'inactivité. Un défi attend Marien Ikama. Le nouveau président a promis de respecter le code moral de la discipline et de punir les pratiquants qui ternissent l'image du judo : « *Il y a des judokas qui tournent par-ci par-là avec des kimonos pour salir l'image de la discipline. Nous allons combattre cela.* » Il entend travailler avec tout le monde pour relancer les compétitions nationales et assurer une participation honorable des athlètes congolais aux Jeux africains de Brazzaville en 2015.

« *Nous n'avons qu'un seul médaillé aux Jeux africains, Alexandre Makaya. Cinquante ans plus tard, nous devons tout faire pour égaler son record. La mission sera donnée à la direction technique de préparer les athlètes au mieux* », a-t-il indiqué.

Cette élection a été présidée par le ministre des Sports et de l'éducation physique.

Après avoir réuni les pratiquants et analysé leurs points de vue, Léon-Alfred Opimbat les a invités au vote qui a vu Marien Ikama triompher devant quatre concurrents. Il s'est dit satisfait de voir renaître cette discipline pourvoyeuse de médailles. « *Nous avons créé toutes les conditions et aujourd'hui nous sommes heureux que l'essentiel ait été mis au-devant* », a déclaré le ministre. Le nouveau président de la Fécojuda travaillera en collaboration avec quatre vice-présidents, notamment Mvoubi Drame, Diane Maruis, Séverin Okouaka et Pierre Bazolo. Le poste de secrétaire général est occupé par Emmanuel Itoua, et Cyrille Mouala est le trésorier général. Brel Matsouma, Yvon Ngoma et Mboumi Abélé sont les membres. Alexandre Makaya, Pascal Ngassaki et Pascal Ndinga sont les commissaires aux comptes.

Kyokushin : Paul Mahounga au trône



Paul Mahounga

Déclinant les principaux axes de l'agenda de l'olympiade 2013-2016, le président réélu de la Fécojuda a annoncé l'organisation des compétitions inter-

ligues et de l'Open du Congo afin de former une équipe nationale solide qui devrait régulièrement participer aux compétitions internationales. Il est également prévu le lancement du kyokushin dans l'armée, à l'université et dans les autres cycles scolaires. Paul Mahounga mise sur la formation de l'élite dans les catégories juniors et seniors dans les versions masculine et féminine. D'où la construction d'un local devant servir de dojo national.

Pour ce faire, le président de la Fécojuda devrait compter sur un bureau de treize membres, dont Jean-Marie Mouaya assure la vice-présidence. Marius Loufouma, Firmin Moukegue et Albert Etoto sont respectivement deuxième, troisième et quatrième vice-présidents. Jackson Binganda assume les fonctions de secrétaire général, ayant pour adjoint Victor Bila. Léonard Nkouka et Gaston Kindzonzi sont membres. Le commissariat aux comptes est animé par Jean-Mathieu Ngombet, Clément Malanda et Landry Maloubi.

Sport de travail : Dieudonné Tchiloemba a été réélu

Dans le plan d'action qu'il a décliné, le président de la Fédération congolaise du sport de travail a indiqué pouvoir lier des partenariats avec plusieurs sociétés opérant au Congo afin de promouvoir davantage la pratique du sport dans le milieu du travail. Des campagnes seront menées pour que les membres de cette fédération s'intéressent aux autres sports, d'autant qu'actuellement seuls le football, le nzango et le cyclisme sont pratiqués. Dans le bureau installé, Robert-Jean Massamba-Débat est le vice-président. Il est secondé par Aloyse Dississa et Alain-Romuald

Atipo. Le secrétariat général est animé par Joachim Magma, avec pour adjoint Mathieu Nkoukou. Céline Kipala et Yvon Nkombo auront la charge de la trésorerie. Joseph Nombo-Mavoungou, Firmine Kivouélé et



Dieudonné Tchiloemba

Gaëlle Zaba-Passi sont les membres. Les fonctions de commissaires aux comptes sont assurées par Dieudonné Moukila, Joseph Mouithis et Maureen Ngassaye.

Tennis : Germain Ickonga Akindou prend les commandes

Le nouveau bureau mis en place prévoit de gérer la structure suivant une organisation orientée vers la performance. Ainsi, un accent particulier sera mis sur la vulgarisation de la pratique du tennis, la construction d'infrastructures adéquates à une formation catégorisée des jeunes : minimes, cadets et juniors. Cette formation sera axée notamment sur la pratique de l'entraînement et de l'arbitrage. Les ligues seront installées dans les départements qui jusque-là ne sont pas conquis par la pratique du tennis. Le développement du beach-tennis et du foot-tennis est aussi inscrit dans ce plan d'action.

Josephat Obessé assure la vice-présidence de la Fécoten. Il est suivi de Jean-Pierre Malonga,

qui occupe le poste de deuxième vice-président. Germain Ngoma et Mireille Ekama sont respectivement troisième et quatrième vice-présidents. Le secrétariat général sera animé par Marthe Djouob, secondée par Chrislain Mouloungui. Jeanne Loutangou est la trésorière générale. Anatole Ongobo et Christians Mayama sont membres. Yves Ickonga est pour l'heure l'unique membre du commissariat aux comptes. Les autres postes connaîtront leurs titulaires à l'issue de la session inaugurale du conseil fédéral.

Luttes et sports associés

Jean-Joseph Dabira a pu arracher un troisième mandat consécutif à la tête de cette fédération.

L'objectif pour l'olympiade qui s'ouvre n'est autre que la recherche de hautes performances aux Jeux africains de 2015. Pour ce faire, des stages seront organisés afin d'élever le niveau technique des athlètes en dehors de bien d'autres initiatives allant dans ce sens. Ofounda Somboko est la vice-présidente du bureau mis en place pour parvenir à cette fin. Elle est secondée par Anatole Ibata. Les fonctions de troisième vice-président sont assumées par Timothée Mahindou. Sébatien Eyé est le secrétaire général, avec pour adjoint Adolphe Mboutoukoulou. Hubert Ngombet assume les fonctions de trésorier général. Marcel-Ève Baleketa est son adjoint. Aux postes de membres et de commissaire aux comptes, aucune candidature n'a été enregistrée. Il faudra attendre la tenue du conseil fédéral pour connaître ceux qui occuperont ces fonctions.

James-Golden Éloué

et Rominique Nerplat-Makaya

FOOTBALL

L'actualité des championnats africains

Afrique du Sud : les Kaizer Chiefs sacrés

Huit ans après son dernier titre, Kaizer Chiefs a renoué avec le succès. En prenant un point face à SuperSport United (1-1) en match en retard de la 25^e journée, les Amakhosi ne peuvent plus être rejoints en tête du classement par le second, Platinum Star. Il s'agit du 8^e titre de champion de Kaizer Chief, qui peut également faire le doublé. L'équipe de Johannesburg disputera la finale de

la coupe le 25 mai, face à SuperSport United.

Algérie : l'ES Sétif conserve sa couronne

L'Entente sportive de Sétif est assurée, à une journée du terme du championnat algérien, de conserver son titre de champion. L'ESS, qui obtient sa 6^e couronne, a rapporté le point du nul de son déplacement à Bordj Bour Arreridj (0-0) en match avancé de la 29^e journée, et ne peut plus être rejointe par son dauphin, l'USM Harrach.

L'ESS compte 6 points d'avance sur l'USM Harrach, mais a également une différence de buts supérieure (+30 contre +13). L'ESS disputera donc la prochaine Ligue des champions. Pour les places suivantes, le suspense reste entier puisque le MC Alger, qui compte trois longueurs de retard sur l'USM, peut toujours ravir la seconde place.

Camille Delourme

KARATÉ

Dominique Ondzé promet de gérer autrement la discipline

Le nouveau président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-Ama), élu le 15 mai, a promis de multiplier les initiatives pour relancer la discipline et réunifier ses pratiquants. Objectif : relever le défi des Jeux africains de Brazzaville 2015.

Dominique Ondzé, dit Doukaye, succède à Dieudonné Okombi. Ce dernier a « jette l'éponge » après avoir dirigé la structure pendant douze années. L'égoïsme, l'exclusion, la tricherie, la paresse, le désordre, les abus de toutes sortes, tels sont les maux que Dominique Ondzé entend combattre pour assainir le milieu de ce sport.

« Nous ne venons pas avec l'intention d'assouvir nos appétits personnels ou profiter du karaté à des fins de promotion », a-t-il déclaré après son élection.

Celui qui entend s'investir pour tirer la discipline vers le haut, a exhorté les karatékas au travail afin de relever de nombreux défis. Une forte dose de dévouement,



Dominique Ondzé dit Doukaye (au premier plan)

d'intelligence, de rigueur et de compétence s'impose pour réussir un tel défi. « C'est le moment pour nous d'aller droit à l'essentiel qui, à mon avis, reposera sur le travail c'est-à-dire la relance du karaté, la réunification de tous les karatékas puisqu'il y a, en perspective, de

nombreux défis qui nous attendent notamment la réalisation de bons résultats aux Jeux africains de 2015 », a-t-il indiqué.

Un coup de fouet est nécessaire pour booster le karaté congolais

Il a, par ailleurs, décidé de mettre

les karatékas dans de bonnes dispositions de préparation en assurant la formation des cadres et pratiquants à travers l'organisation permanente de stages et compétitions au plan local. La vision consiste à faire évoluer le karaté congolais dans un environne-

ment mondial : « Le karaté congolais, il faut le reconnaître nécessite un sérieux coup de fouet pour se remettre en cause afin d'emprunter sereinement la voie de l'excellence ».

Cet ancien président de la Ligue départementale de Brazzaville sera aidé dans ce défi par trois vice-présidents : Louis Ondongo, Jean Tsélantsélé Mongo et Marcel Moussiéssi Mpassi. Le poste de deuxième vice-président étant resté vacant, tout comme ceux de secrétaire et de trésorier général. Le secrétariat adjoint est assuré par Yves Koumou ; Joseph Bienvenu Ibombo est le trésorier adjoint. Clément Ndonga, Alain Maboï et Michel Mougondo sont les nouveaux membres. Enfin, le commissariat aux comptes a pour président Ludovic Attypo, ancien président de la Fécoka-Ama ; il a pour collaborateurs Haudrey Inianga Halonguet et Patrick Ondongo.

James Golden Éloué et Rominié Nerplat Makaya

COUPE DU CACAO 2013

La deuxième édition aura lieu du 24 au 31 août à Ouessou

Les associations Idées et Rêves pour la Sangha, organisatrice de la première édition en 2012, et Congo Terre de foot organisent la Coupe du cacao 2013 du 24 au 31 août à Ouessou. Un événement sportif, culturel et économique, qui a pour objectif de valoriser la culture cacaoyère et de sensibiliser la jeunesse aux opportunités liées à la reprise de cette culture, qui a longtemps prospéré dans le département. Léonidas Mottom, coordonnateur d'Idées et Rêves pour la Sangha, et Salomon Bamdendzé, président de Congo Terre de foot, expliquent leurs motivations pour la relance de cette Coupe du cacao.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Pouvez-vous nous présenter la Coupe du cacao, que vous organisez en août prochain à Ouessou ?

Léonidas Mottom (L.M.) : La Coupe du cacao 2013 est la deuxième édition de cette compétition qui regroupait, tous les deux ans, les sélections des départements producteurs de cacao au cours des années 80. Il nous semblait important, au travers de cette activité culturelle et sportive, de faire renaître au sein de la jeunesse sportive l'esprit du « vivre-ensemble ». C'est aussi l'occasion de faire la promotion de la culture cacaoyère à l'heure où notre pays a décidé de diversifier son économie. La deuxième édition aura lieu du 24 au 31 août à Ouessou avec respectivement

messieurs Léon-Alfred Opimbat, ministre des Sports, et Adolphe Elemba, préfet de la Sangha, comme invité d'honneur et parrain.

LDB : Pourquoi cette volonté de relancer la culture cacaoyère ?

L.M. : Notre volonté est de sensibiliser la jeunesse congolaise, qui représente 80 % de la population, sur le rôle qu'elle doit jouer pour le développement de cette richesse. L'une des causes de la baisse de la production du cacao étant le vieillissement des planteurs, nous avons observé une préoccupation majeure de l'industrie du cacao, avec une forte demande mondiale qui n'est pas satisfaite par les producteurs, car le produit fini, historiquement consommé par les pays occidentaux, est désormais très prisé dans les pays émergents que sont la Chine et l'Inde. Rappelons que la production du cacao représente quelque treize milliards de dollars dans le monde et la production du chocolat qui en découle pèse près de cent cinq milliards de dollars à l'échelle mondiale. Parmi les cinquante plus grands pays producteurs dans le monde, cinq sont africains, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Cameroun, le Nigéria et Sao Tomé. Cette richesse qu'est le cacao a donc sa place au Congo, qui l'a longtemps produit jusqu'aux années 90.

LDB : Quel sera le format de la Coupe du

cacao et quelles équipes y participeront ?

Salomon Bamdendzé (S.B.) : La compétition regroupera six sélections issues des villes de Ouessou, Pokola, Sibiti, Makoua,



Léonidas Mottom et Salomon Bamdendzé, les organisateurs de la Coupe du cacao, à la Librairie-Galerie Congo

Impfondo et Mbomo. Les sélections des chefs-lieux de département seront têtes de série et affronteront les trois autres équipes. Les trois vainqueurs et le meilleur vaincu se retrouveront en demi-finales. Il y aura ensuite une finale et un match de classement. Les sept rencontres se disputeront au stade « Ndjombo » de Ouessou. Cette année, seules les équipes seniors y prendront part, mais pour les prochaines éditions, nous souhaitons associer des équipes de jeunes.

LDB : Au-delà de la promotion de la culture cacaoyère, il s'agit aussi de la mise en valeur d'un football ignoré des compétitions officielles...

S.B. : Effectivement, les enjeux sont multiples avec cette Coupe du cacao. Dans quatre grands départements (Cuvette, Cuvette-Ouest, Likouala et San-

renforcer notre équipe nationale. **LDB : Sur quels partenaires vos associations peuvent-elles compter pour l'organisation de la Coupe du Cacao ?** **L.M. :** Nous pouvons compter en premier lieu sur le soutien de la République dans son ensemble, car la question de la diversification de l'économie de notre pays est une préoccupation nationale. Mais en même temps, la Sangha étant le département où aura lieu l'activité, nous comptons sur le soutien de tous les fils, filles, autorités locales, parlementaires et acteurs de développement pour contribuer à la réussite de la Coupe du cacao. C'est ici l'occasion de lancer un appel de soutien multiforme aux entreprises et particuliers qui peuvent nous accompagner dans ce projet. Ceux qui aiment la République, ceux qui font des efforts, ceux qui tirent la République vers le haut doivent pouvoir compter sur l'entier soutien de la République. Pour tous renseignements supplémentaires : Idées et Rêves pour la Sangha : forumsangha@yahoo.fr - Tél. : 0033 662 689 725 Congo Terre de foot : cotefoot@yahoo.fr - Tél. : 0033 662 412 689 coupe du cacao facebook.fr Contact à Brazzaville : Yvon Liem : 06 89 15 191

Propos recueillis par Camille Delourme

GRANDS LACS

Ban Ki-moon attendu à Kinshasa et à Goma

Le secrétaire général de l'ONU sera accompagné au cours de son périple congolais par le président de la Banque Mondiale, Dr Jim Yong Kim, et d'une importante délégation de hauts fonctionnaires onusiens.

La nouvelle avait été annoncée le 15 mai par le porte-parole de la Monusco, Madnodje Mounoubai, au cours de la conférence de presse hebdomadaire des Nations unies. Le numéro un de l'ONU foulera pour la première fois le sol de la RDC le 22 mai. Il sera à la tête d'une importante délégation dans les rangs desquelles pourra se retrouver le président de la Banque Mondiale, Dr Jim Yong Kim. Des hauts fonctionnaires onusiens seront dans le sillage de Ban Ki-moon qui entend prendre la température du pays après tout le processus de paix enclenché autour notamment avec la dynamique scellée à travers l'Accord-cadre signé dans la capitale éthiopienne par les chefs d'État de la Région des Grands lacs. Impliqué totalement dans ce processus, Ban Ki-moon qui fait du retour de la paix en RDC son centre d'intérêt, entend capitaliser sa visite dans ce pays pour aiguiller davantage la conscience de ses dirigeants par rap-



Ban Ki-moon

port à cet enjeu majeur.

Durant sa visite officielle, Ban Ki-moon aura à s'entretenir notamment avec les responsables de la Monusco, des agences des Nations unies et des autorités politiques, en l'occurrence le président de la République, le Premier ministre, les présidents de deux chambres du Parlement et les représentants de la société civile. Cette visite tombe à point nommé étant donné qu'elle s'inscrit dans le cadre du renforcement du nouveau mandat de la Monusco et de la

mise en place de la Brigade d'intervention pour traquer et neutraliser les groupes armés actifs dans la partie est de la RDC dont le M23. Il est également envisagé un déplacement dans la ville de Goma où le secrétaire général de l'ONU entend palper du doigt les réalités sur le terrain pour se faire une conviction en rapport avec la problématique de paix à l'est de la RDC. L'on croit savoir que sa présence sur le terrain où l'avait précédé récemment son émissaire pour la Région de Grands lacs, Marry Robinson, pourra booster le processus du déploiement de la Brigade spéciale d'intervention afin de passer rapidement à la phase d'exécution de son mandat.

Sur place, des sources locales continuent de soutenir que la situation sécuritaire n'a guère évolué ces temps derniers, la ville étant toujours sous la menace armée des éléments du M23. En attendant la force d'intervention spéciale, la Monusco continue de maintenir le déploiement de ses patrouilles d'intervention rapide dans la ville. Ces opérations visent à maintenir la sécurité et à protéger les populations civiles ployant encore sous le spectre d'intimidation orchestré par le M23.

Alain Diasso

ENJEUX DE L'HEURE

Les concertations nationales reléguées au second plan

Le désintéressement constaté ces derniers jours sur le sujet serait également justifié par le refus du chef de l'État de considérer ces assises comme une nouvelle occasion de partager le pouvoir.

La rude bataille autour de la Céni aura fait oublier un moment les discours des acteurs politiques sur les concertations nationales. La ruée vers les portillons de la nouvelle institution électorale préoccupe les quartiers généraux des partis politiques. Les pôles d'intérêt ont brutalement changé. Ni la société civile, ni les partis politiques ne font plus mention de ces assises nationales jadis appelées de tous les vœux.

N'est-on pas là en train de mettre la charrue avant les bœufs alors qu'en réalité, un diagnostic sérieux devait être fait en amont sur les raisons des erreurs de l'institution chargée en novembre 2011 de piloter le processus électoral à la base des conflits entre les gagnants et les perdants. Autre cause du désintérêt serait dû au refus du chef de l'État de considérer ces assises comme une nouvelle occasion de partager le pouvoir. Les pôles d'intérêts ont brutalement changés et ni la société civile ni les partis politiques ne font plus mention de ces assises nationales jadis appelées de tous les vœux. Les réactions suscitées par l'auto-évaluation du Premier ministre Matata Ponyo se sont tues

sans autres formes de procès. Tous ne jurent plus que par leur participation à la nouvelle Céni alors que le premier semestre de l'année en cours touche inexorablement à sa fin. Les dissensions actuelles observées au sein des groupes parlementaires de l'opposition politique et les divergences internes à la société civile autour de la désignation des membres devant participer à la gestion de la Céni confirment le comportement des leaders congolais face aux postes de responsabilité. Jamais l'on est parvenu à la solution sans crise préalable. Le nombre des candidats à certains postes du bureau en apporte une preuve irréfutable, donnant l'impression que la terre avait arrêté sa course.

L'échiquier politique congolais suspendu à la mise en place de la nouvelle Céni ne jurerait plus que par cet enjeu voulu majeur par les acteurs sociaux et politique, personne ne voyant plus la grande urgence du fameux dialogue réclamé à cri et à cor. Le retour à ce débat se fera certainement au regard de la satisfaction ou pas des intérêts des uns et des autres. L'opinion nationale en a maintenant l'habitude à force de voir s'illustrer ses leaders. À ce titre, il semble qu'aux yeux de la classe politique congolaise et des leaders de la société civile, les concertations nationales ne constituent finalement qu'une opportunité pour reve-

nir aux affaires ou pour faire son entrée dans les institutions.

La charrue avant les bœufs

Au moment où l'on se bouscule au portillon pour se faire une place au bureau de la Céni, nul ne s'élève pour rappeler la cause principale de l'absence de cohésion nationale, à savoir la mauvaise organisation des élections de 2011. Le rôle de la Céni dans la montée de la tension au sein de l'opinion congolaise est à ce stade totalement ignoré. Il y a lieu de se demander si les Congolais croient vraiment à ces concertations et s'ils l'estiment capable de résorber la crise née de la dernière présidentielle.

Le désintéressement constaté ces derniers jours sur les concertations serait également justifié par le refus du chef de l'État via le porte parole de l'exécutif national de considérer ces assises comme une nouvelle occasion de partager le pouvoir. Il ne s'agit pas d'une nouvelle phase du dialogue intercongolais, n'a cessé de déclarer Lambert Mende lors de ses différentes interventions dans les médias. Cependant, alors que l'actualité est dominée par le choix des animateurs de la Céni, seul le gouvernement continue à communiquer sur les concertations annoncées pour des jours prochains sans autres précisions.

J.T.I.

ÉNERGIE

Le ministre Kapandji se focalise sur Inga III

Les ateliers de Paris devaient amener les partenaires au développement et les candidats développeurs au deadline pour la pose de la première pierre en octobre 2015.

Les ateliers organisés du 16 au 18 mai à Paris, entre le gouvernement de la RDC via le groupement de ses conseillers au siège du cabinet Orrick Rambaud Martel et les partenaires au développement ont notamment donné lieu à des fructueuses discussions autour de la centrale hydroélectrique d'Inga III. Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, a rassuré l'assistance quant au caractère intégrateur du projet, au partenariat public-privé qu'il privilégie et à la présence d'un acheteur crédible et solvable du courant qui sera produit par Inga III.



Bruno Kapandji à l'Assemblée nationale

Du point de vue de l'autorité de tutelle, le projet Inga doit être démystifié, banalisé au regard du besoin grandissant en Afrique en général et en RDC en particulier. À l'horizon 2020, l'Afrique du Sud connaîtra des déficits énergétiques énormes de l'ordre d'environ 70 000 MWT, le Nigéria qui est en train de construire une zone industrielle franche connaîtra des déficits qui avoisinent 50 000 MWT alors que la RDC aura besoin de 10 000 MWT en plus.

Inga est donc devenu un projet ordinaire qu'il faut réaliser dans un temps relativement court. À terme, il ne donnera que 40 000 MWT. Le projet en question est dénommé Inga III et ne produira que 4 800 MWT dont 2 500 sont d'ores et déjà acquis par la République Sud-Africaine (RSA) qui a pris une part active aux ateliers de Paris. Les travaux de la capitale française ont eu le mérite de présenter un nouveau contexte dans lequel le projet devra évoluer. Une étude de faisabilité est finalisée et disponible, il y a un engagement commun de la RDC et de la RSA de développer le projet, le courant à

produire à un acheteur de référence, un pool d'acheteurs industriels potentiels identifiés dans le Katanga en RDC et des organes dédiés au projet sont en cours de construction. Il faut ajouter à ces éléments la motivation manifeste des développeurs ainsi que les bailleurs de fonds qui se sont mobilisés. Pour s'imprégner personnellement de la situation de chacune des parties prenantes au projet, le ministre congolais des Ressources hydrauliques et Électricité a accordé des audiences séparées à toutes les délégations venues à Paris pour Inga. Au nombre des bailleurs présents, on a compté la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, la Banque européenne d'investissement, la Development Bank of South Africa... Et parmi

les candidats développeurs présents, l'on cite notamment étaient le Groupement chinois avec la Synohydro, Trois Gorges, China Development Bank, et CGSTPC.

Un autre objectif des assises de Paris était d'échanger sur les sujets centraux du projet avec toutes les parties prenantes, enclencher le processus de sélection du développeur, clarifier le périmètre du projet, proposer la définition technique, expliquer le projet de traité paraphé le 7 mars 2013 entre la RDC et la RSA, discuter sur ce que sera la structuration du gestionnaire du projet et enfin chercher le financement. Les débats ont conduit à l'adoption d'une feuille de route adaptée à la volonté du président de la République, Joseph Kabila Kabange, de voir la première pierre d'Inga III posée en octobre 2015.

Les ateliers de Paris font suite à la réunion de Washington entre les ministres en charge de l'Énergie de Task force, une structure de la Banque mondiale. Le ministre Bruno Kapandji y avait rencontré également d'autres bailleurs de fonds auxquels le dossier relatif à la construction du grand Inga III avait été présenté. L'objectif principal du gouvernement congolais dans ces différentes assises est de redonner espoir à la population congolaise. Avec l'adoption de la loi sur la libéralisation du secteur de l'électricité, au niveau de la chambre basse, la RDC entre dans la sphère des pays viables pour la commercialisation et l'assainissement du climat des affaires. Ladite loi est actuellement en relecture au Sénat où le ministre de tutelle est attendu pour sa défense, ce 21 mai. Rappelons que Bruno Kapandji a également exprimé à haute voix, à Washington, les intentions du chef de l'état à développer son pays à travers la vision des villages modernes, dont le vecteur de développement est l'électricité.

Jules Tambwe Itagali

ÉCONOMIE ET COMMERCE

Jean-Paul Nemyato : « La RDC est en train de sortir du gouffre »

Le ministre reste persuadé que, de la structure des prix, en passant par la mise en place du guichet unique et intégral, son secteur est en pleine croissance.

Le ministre de l'Économie et commerce, Jean-Paul Nemyato, qui a été invité le 16 mai au cours d'une émission télévisée produite par la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) à passer en revue son secteur, a affirmé que la RDC est en train de sortir du fond du gouffre. « C'est un exercice certes difficile, mais il y a de l'espoir », a-t-il affirmé. Ce membre du gouvernement congolais a même promis devant les caméras que le classement Doing Business de l'année en cours va encore renforcer ses convictions.

Selon Jean-Paul Nemyato, à l'avènement du gouvernement où il est membre d'un secteur aussi important, il était difficile pour des investisseurs d'obtenir des documents visant à leur faciliter la création d'une entreprise. Une année après, cette équipe conduite par le Premier ministre Matata, par le biais de son ministère, des créateurs d'entreprises atteignent leur objectif à moins de trois jours. « Une avancée significative dans la cotation pour le classement de Doing Business pour l'année 2013



Le ministre Jean-Paul Nemyato, en face des journalistes (photo Maurice Tshibuyi)

», s'est convaincu face à la présentatrice vedette du journal télévisé de 20 heures à la RTNC, le ministre chez Brigitte Mopane.

Le contrôle des prix sur le marché

Pour le ministre de l'Économie et commerce, après s'être attaqué à l'exercice du petit commerce dès son avènement à la tête de ce ministère et à la « dédollarisation » de l'économie congolaise, un autre défi se dresse devant lui. Il s'agit de celui du contrôle des prix pour des produits de grande consommation (poissons chinchards, riz, sucre, poulets et autres). Député de son état, le

ministre a affirmé qu'il a suivi le débat sur l'importation de ces produits de consommation courante avec attention au niveau de la chambre basse du Parlement. À ce sujet, il a expliqué que son ministère est en train d'avancer méthodiquement. Aussitôt après le recrutement d'un cabinet d'audit pouvant déterminer le coût réel de l'importation de ces produits de grande consommation, l'heure est venue pour rendre compte. La vérité est là et des mesures après concertations au niveau du Cadre permanent des concertations économiques (CPCE), structure réhabilitée pour des éven-

tuels négociations entre le privé et l'état, seront prises pour mettre fin au système de commerce triangulaire qui a réduit sensiblement le pouvoir d'achat des Congolais.

Le patron de l'Économie et commerce a même expliqué aux Congolais que les deux chambres du Parlement sont déjà saisies de cette affaire et sont mêmes en possession du rapport du cabinet d'audit. Toutefois, Nemyato est convaincu qu'il faut également mener une politique nationale pour réduire le taux d'importations des produits de grande consommation. Il estime que ce n'est pas pour rien que le gou-

vernement a pris l'option, il y a quelques jours, de réhabiliter le site du Domaine agro-industriel et pastoral de la N'sele (DAIPN), la grande unité nationale de production pour une forte intégration locale.

Les moyens de la politique gouvernementale

En vingt cinq minutes de l'émission l'an I de Nemyato au gouvernement Matata, l'élu national du territoire de Bambesa, dans le Bas-Uélé, en province Orientale, a eu des mots justes en ce qui concerne la mise en place du guichet unique intégral. Pour lui, l'effectivité de ce système en RDC va permettre au gouvernement de se doter des moyens pouvant lui permettre de rendre réelle sa politique. Pour lui, le guichet unique et intégral sera à la base du redoublement des recettes de la Direction générale des douanes et accises. « Ainsi donc, le gouvernement peut se taper la poitrine en finançant ses propres projets de développement. Créer, entre autres, des voies de communication pour permettre une forte intégration nationale et éviter que le pays devienne une économie périphérique, à la merci des productions des pays qui l'entourent », a-t-il conclu.

Lucien Dianzenza

DÉVELOPPEMENT

Le Fonds de la société civile a lancé son cinquième appel d'offres

L'appel est destiné au financement des projets d'initiatives de plaidoyer et d'interaction avec les autorités autour des préoccupations des citoyens congolais.

Le Fonds de la société civile pour la bonne gouvernance (FSC) a lancé, le 16 mai, l'appel à propositions n° 005. Ce dernier vise l'octroi des subventions aux initiatives de plaidoyer et d'interaction avec les autorités autour des préoccupations des citoyens congolais par le biais de grands consortiums, coalitions, collectifs, plateformes ou réseaux de la société civile.

Des conditions identifiées par le directeur de FSC, Tito Farias, il a été noté que ne peuvent être éligibles à cet appel que des « consortiums qui comprendront au moins une grande coalition, plateforme, collectif, ou réseau existant dont l'expertise a été confirmée par leurs groupes thématiques provinciaux et la représentation provinciale de la société civile ».

Quatre secteurs visés

L'appel 005 vise des projets nationaux et provinciaux dans les secteurs de l'éducation, de santé, minier et genre/secteur privé. Alors que les provinces retenues sont Kinshasa/National, Equateur, Kasai Occidental, Sud-Kivu et le Katanga.

Pour Kinshasa, l'appel vise des projets dans les secteurs de l'éducation, du genre et minier, alors que pour l'Equateur, des secteurs retenus sont l'éducation, la santé et le genre. Le Kasai Occidental bénéficiera des projets dans le domaine de la santé du genre et des mines. Tandis que pour le Sud-Kivu c'est le secteur minier seulement qui a été retenu. Par contre, le Katanga bénéficiera des projets dans le secteur de l'éducation et des mines.

Une nouvelle approche

Dans l'objectif de maximiser les impacts des interventions



La présentation de l'appel par le directeur du FSC, Tito Farias

et diminuer le coût, le FSC à imprimer une nouvelle approche qui s'appuie sur la création et la promotion des synergies au sein de la société civile. « Chaque organisation apporte sa spécificité et son organisation dans la collaboration », a expliqué Tito Farias.

Dans cette optique, le projet à présenter devra être piloté par un chef de file du consortium qui devra être une organisation, une plateforme ou un réseau. Parmi les conditions posées, chaque membre du groupe constitué devra avoir une personnalité juridique et des compétences avérées. Alors que c'est le chef de file qui devra présenter le budget de chaque

organisation membre de la plate-forme ou du consortium. Des contenus des projets, il a clairement été signifié que ces derniers doivent être soutenus par une démarche de consultation de la base, une documentation sur les problèmes posés (témoignages) et des recherches pour le bien-fondé de ces arguments. Il a également été conseillé un dialogue constructif et non partisan de telle sorte que les arguments tiennent compte des points de vue des autres organisations. FSC rappelle-t-on, a comme objectif global de renforcer le processus démocratique en RDC et augmenter l'accès de la participation citoyenne dans le système politique.

MINISTÈRE DU GENRE

Geneviève Inagosi a représenté la RDC à l'assemblée générale de familles françaises

La rencontre a eu lieu du 10 au 13 mai dans la Région de basse Normandie en France.



La ministre du genre, Geneviève Inagosi, avec un couple français ayant adopté un enfant congolais

Selon un communiqué de presse provenant du ministère du Genre, de la famille et de l'enfant, l'Assemblée générale des familles françaises ayant adopté des enfants en provenance de la RD Congo, de la République centrafricaine, de Djibouti et du Madagascar a été organisée par l'Association «Vivre en famille».

Cette ONG est le premier organisme agréé par le gouvernement français pour travailler avec les pays partenaires selon les normes de l'adoption internationale.

C'est pour la deuxième fois que la RD Congo participe à cette rencontre trois ans après la signature d'une convention de partenariat avec le

gouvernement à travers le ministère du Genre, de la famille et de l'enfant.

Geneviève Inagosi qui a représenté la RDC à cette rencontre est allée se rendre compte du niveau d'intégration de quatre-vingt-onze enfants congolais reçus à ce jour en adoption par les parents français conformément à la loi portant protection de l'enfant en RD Congo ainsi qu'à la procédure prévue par ladite loi sur l'adoption d'un enfant par un étranger.

La ministre Geneviève Inagosi s'est réjouie de l'intégration des enfants d'origine congolaise dans leurs familles d'accueil et a eu des mots justes pour réitérer l'engagement du gouvernement à renforcer la coopération existant entre les deux pays

en général, et sur les questions de la protection de l'enfant en particulier. Elle a, à cet effet, insisté sur le suivi post adoption de tous ces enfants, qui devra également impliquer les missions diplomatiques.

Par la même occasion, Geneviève Inagosi a demandé aux autorités et aux familles françaises de soutenir les efforts de restauration de la paix en RDC. Ce qui permettra de mettre fin au phénomène enfants déplacés, abandonnés, non accompagnés, enrôlés de force dans les groupes armés à cause de la guerre et autres catastrophes naturelles.

Aline Nzuzi

SITUATION HUMANITAIRE

Les réfugiés internes estimés à plus d'un million au Nord-Kivu

La RDC avoisine aujourd'hui un bilan de dix millions des morts, considéré comme le plus grand drame qu'un seul pays au monde n'ait enregistré en ce 21^e siècle.



Des réfugiés congolais dans un camp au Rwanda

La problématique des déplacés internes et réfugiés rwandais au Nord-Kivu, posée dans le cadre du dialogue social avec les leaders politiques de ladite province, relance le débat sur le nombre exact de cette catégorie des personnes en territoire congolais. Ce diagnostic fait état d'un million des personnes déplacées au niveau interne, au Nord-Kivu, et près de cent mille Congolais contraints à traverser les frontières vers le Rwanda et l'Ouganda. Il s'agit au total de plus de quatre-vingt-onze ménages enregistrés dans les sites et camps situés autour de Goma et Bweremana ainsi que ceux présents dans les camps CCCM et autres sites spontanés à l'intérieur de la province.

« Si l'on considérait que chaque ménage compte en moyenne dix personnes, un calcul simple donne... 918.620 personnes qui, par arrondissement des ménages non comptés, se chiffre à 1000000 des personnes exposées à toutes les intempéries », a précisé le document. L'on note également s'agissant de perte en vies humaines depuis 1996, qu'avec

les différentes rebellions, la RDC avoisine aujourd'hui un bilan de dix millions des morts, considéré comme le plus grand drame qu'un seul pays au monde n'ait enregistré en ce 21^e siècle. Face à cette tragédie, l'on déplore l'inaction de la communauté internationale qui se contente de développer des simples discours du genre.

À l'issue des travaux avec les autorités locales, les résultats obtenus en 2011 présentent un total de plus de cent vingt mille réfugiés rwandais non encore rapatriés à raison de 54 455 personnes à Masisi, 22 302 à Walikale, 5 386 à Rutshuru et 38 800 à Lubero. Ces réfugiés rwandais, précise la problématique, posent le problème de prise en charge, d'identification et de statut avant leur rapatriement ou relocalisation en RDC ou à l'étranger. De plus, de 1999 à mars 2013, les statistiques officielles provisoires des réfugiés rwandais vivant encore en RDC approchent 127 524 personnes réparties de la manière suivante. 106 000 d'entre eux vivent au Nord-Kivu.

Jules Tambwe Itagali

TOUR DE CADRAGE DE LA COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

Mazembe déverse sa bile sur Liga Muçulmana

Avec une avance de quatre buts au match aller face au club de Maputo, Mazembe signe pratiquement sa qualification pour la phase des poules.

Le TP Mazembe de Lubumbashi a étrillé, le 19 mai au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, le club mozambicain de Liga Muçulmana par quatre buts à zéro, en match aller du tour de cadrage de la Coupe de la Confédération. Rappelons que les huitièmes de finale bis opposent les vaincus des huitièmes de finale de la Ligue des champions aux vainqueurs de la même étape de la C2 africaine. Au cours de cette rencontre, quatre Congolais ont figuré parmi les onze de départ de Mazembe, notamment le gardien de but Robert Kidiaba, le dé-



Mazembe bat nettement Liga Muçulmana à Lubumbashi

fenseur central Joël Kimwaki, le latéral gauche Jean Kasusula, et le capitaine Trésor Mputu Mabi. Les autres titulaires

étaient le Rwandais de souche congolaise Kasongo Kabiona, les Ghanéens Richard Kissi Boateng, Salomon Asante, Yaw

Fripong, les Zambiens Given Singuluma, Nathan Sinkala et le Tanzanien Bwana Ali Samata. Les Corbeaux du Katanga, conduits par le collègue des quatre entraîneurs avec l'ancien joueur du club Pamphile Mihayo Kazembe (qui a raccroché la saison passée), ont trouvé la faille à la 16^e minute avec le Ghanéen Richard Kissi Boateng de la tête. Le Zambien Given Singuluma revenu des blessures a inscrit le deuxième but de l'équipe dirigée par Moïse Katumbi Chapwe à la 32^e minute. Avec deux buts d'avance à la pause, Mazembe est revenu en seconde période avec les mêmes dispositions dominatrices. Le Tanzanien Bwana Ali Samata a signé le troisième but du club de Lubumbashi à la 52^e minute, concluant une frappe

lourde du meneur de jeu ghanéen Salomon Asante, mal renvoyée par le gardien de but de Liga Muçulmana. Enfin, le dernier but a été l'œuvre du Zambien Nathan Sinkala sur penalty occasionné par Éric Bokanga (en cours de jeu à la place de Richard Kissi Boateng).

Le match retour dans deux semaines à Maputo apparaît comme une formalité pour les Corbeaux du Katanga face à cette équipe de Liga Muçulmana, tombeur de Wydad athlétique de Casablanca du Maroc. Reversé à la Coupe de la Confédération après son élimination de la Ligue des champions par Orlando Pirates, Mazembe affiche ainsi clairement ses ambitions pour le sacre de la C2 africaine.

Martin Enyimo

TRAFIC ROUTIER

Contrôle technique obligatoire des véhicules à Kinshasa

La volonté du gouvernement provincial a été exprimée, le 15 mai, à l'issue d'une inspection du gouverneur André Kimbuta à plusieurs sociétés offrant des services de contrôle technique.



Trafic sur le boulevard du 30 juin

La descente du gouverneur de la capitale congolaise, André Kimbuta Yango, sur terrain avait comme objectif de se rendre compte des capacités et efficacités des sociétés offrant des services de contrôle technique sur les véhicules motorisés dans la ville de Kinshasa. Cela serait, à en croire des sources proches de l'hôtel de ville, en prévision d'une opération de contrôle technique obligatoire de tous les engins roulants prévue dans les prochains jours dans la ville-province. De l'avis du gouverneur, beaucoup de véhicules qui roulent à Kinshasa ne sont pas en bon état. Aussi a-t-il admis qu'il y a des conducteurs qui conduisent sans permis. « Nous devons nous attaquer à cela. Maintenant, pour qu'un véhicule roule dans la ville de Kinshasa, il faut un certificat de contrôle technique », a-t-il expliqué. Selon André Kimbuta Yango, un guichet unique sera placé dans la centrale de contrôle technique qui sera sélectionnée en vue de faciliter cette opération pour les propriétaires des véhicules et pour les services auxquels cette tâche sera confiée.

Lucien Dianzenza

Offre d'emploi

Société en pleine expansion, Franco/Africain recrute pour le besoin de son service :

- un secrétaire maîtrisant l'informatique
- huit délégués hommes et femmes âgés de plus de 23 ans

Une bonne présentation et une bonne culture générale sont requises.

Après la formation, les postulants seront conviés à visiter les institutions et sociétés privées chargées de la distribution de la « Phytothérapie ».

- Salaire journalier ou mensuel garantis.

Veillez nous contacter au 0843916323

Programme des obsèques de Papa Thy René Essolomwa Nkoy Ea Linganga

Mercredi 22 mai

- 11h00 : levée de corps à la morgue de la Clinique Ngaliema
- 12h00 : recueillement à sa résidence au n°64, Allée verte dans la commune de Ngaliema
- 14h00 : départ pour l'Assanef
- recueillement
- témoignages
- veillée mortuaire
- 20h00 : messe à l'Assanef

Jeu 23 mai

- 9h00 : hommage à l'Assanef
- recueillement
- témoignages divers
- oraison funèbre
- 14h00 : départ pour le cimetière de Benseke Futi
- 16h00 : bain de consolation



HALLE DE LA GOMBE

Kiripi Katembo se laisse découvrir à Kinshasa

Photographe et vidéaste, il tient sa première exposition individuelle dans la ville où s'est écloso son art qui va enfin s'en imprégner au travers de Yango, d'accès libre pour un mois à l'Institut français à dater de son vernissage le 15 mai.

Les Kinois qui ont pris part au vernissage de l'expo-photo Yango la soirée du 15 mai ont eu le privilège de voir Kiripi Katembo Siku qui prenait l'avion le lendemain pour le Festival de Cannes. Enfin, Kinshasa a droit à son exposition, c'est déjà là l'essentiel. Le directeur de la Halle de la Gombe, Christophe Roussin, s'est fait un plaisir de présenter l'artiste dans le jardin devant la Salle d'exposition. Avant la découverte de Yango, le monde rassemblé sur le lieu était averti qu'il avait affaire à un important personnage. Encore un de ses artistes méconnus chez soi qui était déjà parvenu à se faire un nom au niveau continental et même bien au-delà. L'affiche du prochain Festival d'Avignon, la 67^e édition qui se tiendra du 5 au 26 juillet, est de Kiripi. Ce qui n'est pas rien.

Mieux encore, notre photographe est détenteur du Prix de la Fondation Blachère à l'occasion des 9^{es} Rencontres de la photographie de Bamako en 2011. La même année, il exposait au KVS, le théâtre flamand de Bruxelles et au Grand Palais à Paris. En 2012, Il revenait à Bruxelles pour présenter Un regard, une série de photos que Lubumbashi avait eu la primeur de voir lors des Rencontres photographiques Picha en 2010. Aussi, depuis cette première exposition au pays, les mêmes clichés sont passés de lieux en lieux. Donc après le Festival Bozar de Bruxelles, les Rencontres d'Arles en France, la Biennale de New-York et la Galerie Flash de Stockholm, les voici à Kinshasa, la ville où ils ont vu le jour.



Les deux photos exposées dans le hall d'entrée de la Salle d'exposition

Yango : Un regard et Voiture en carton

L'exposition Yango ouverte au public depuis le 15 mai se compose d'une partie de la série de photos Un regard et de la vidéo Voiture en carton, une réalisation de quatre minutes qui date de 2008. Dans le hall d'entrée deux photographies sont visibles. Dans la première, une ombre d'enfant qui « se pare de couleurs vives », comme l'indiquait dans son mot de bienvenue aux hôtes de la soirée du vernissage Christophe Roussin, ne laisse pas indifférent. Et Kiripi a fait part aux Dépêches de Brazzaville d'une petite anecdote à propos de ce tirage dont il assure qu'elle n'a subi aucun effet « photoshop » comme certains seraient portés à le croire tant les belles couleurs et surtout leur agencement pourraient le laisser penser. « C'est ce cliché qui m'a décidé à m'investir dans la photo. Je suis peintre à la base puis je suis passé à la photo mais le doute me gagnait et j'étais à un doigt d'y renoncer quand le résultat obtenu avec celle-ci m'a définitivement convaincu et je me suis lancé », nous a-t-il confié. Un choix judicieux dira-t-on aujourd'hui. La photo prise en 2008, il a choisi de la nommer Naître.

La touche du plasticien

Au côté du bijou ainsi décrit, une photo qui ne passe pas inaperçue non plus, dans le même environnement aquatique, se dessine le reflet d'une silhouette gracieuse. Elle, c'est la plus récente qui a été insérée dans le lot, c'est l'une des dernières, nous a dit Kiripi, elle date de cette année, de 2013 donc. La technique de prise de vue de l'artiste a du bon. Les flaques d'eau qu'il réussit à prendre en photo en plongée sont d'une réelle beauté. La touche du plasticien reste perceptible dans ce travail qui a un attrait indiscutable. Pour le reste des photos qui tapissent les murs, les Kinois y découvriront le « théâtre » permanent de leur ville sur lequel l'artiste a posé son regard en premier et figé dans son objectif. Les enfants et les femmes sont souvent présents. Des scènes du trafic routier avec le fameux « Esprit de mort », le bus de marque Mercedes appelé aussi « 207 » tout simplement, une pharmacie de fortune ou la façade d'un de ses immeubles du Boulevard du 30 juin, tout est si familier mais présenté de façon si peu commune que l'on en vient à les admirer naturellement.

Nioni Masela

SUKA ! PRODUCTIONS

Une réalisation des Ateliers action de Kinshasa sur Al Jazeera

La première diffusion du film de Philippe Cordey Congolese Dream sur la chaîne satellitaire de la télévision qatarie de langue arabe est prévue ce lundi 20 mai (22h30 heure de Kinshasa) et, de mardi à jeudi sont programmées trois autres.

Produit localement avec le concours d'étudiants lors de la première formation initiée par le réalisateur Djo Munga, « Les Ateliers actions de Kinshasa », Congolese Dream a une durée de 26 minutes. Ce film international, premier fruit de ce master de cinéma, une belle initiative qui entend se pérenniser à Kinshasa, met au devant de la scène le travail du photographe Baudouin Mouanda. Congolese Dream fait partie d'un projet, où le photographe du Congo-Brazzaville explore la beauté dans des lieux peu communs à l'instar de décharges publiques et marchés. Il y met en scène des jeunes femmes qui posent dans des robes blanches de mariées dans ces divers endroits, des images insolites. Un extrait du court métrage a été projeté à l'intention de la presse dans les locaux de Suka ! Productions le 7 mai.

Lors de cette entrevue, Djo Munga, coordinateur du projet qui va entamer en juillet



Un extrait de Congolese Dream, une mariée sur un tas d'immondices prochain sa seconde session s'est réjoui de l'apport du réalisateur suisse dans « Les Ateliers actions de Kinshasa ». D'avis que c'est un lieu favorable à un « échange technique et éthique », un cadre idéal pour le développement de projets cinématographiques à l'image de cette réalisation de Philippe Cordey. Quitte à signaler que dans l'ordre des fi-

nalités des Ateliers actions de Kinshasa est inscrit la production de plusieurs nouvelles radiophoniques, la création d'archives audio et la production de quatre documentaires. L'appel à candidature en cours pour le second master de cinéma s'adresse aux amateurs du septième art de la sous-région d'Afrique centrale, les jeunes du Rwanda et du Burundi peuvent aussi s'y inscrire. Organisés pour cette seconde fois entre juillet 2013 et juin 2014, grâce au soutien du Fonds Carlier de la Fondation Roi Baudouin et Wallonie-Bruxelles internationale, les prochains Ateliers actions de Kinshasa encouragent vivement les candidatures féminines. Le dossier des postulants à soumettre à Suka ! Productions à l'adresse ateliersactionskin@gmail.com doit comprendre une lettre de motivation et un CV détaillé ». Quant aux candidats issus des filières artistiques tels le théâtre, la photo, la peinture, la musique, l'écriture, ils sont tenus particulièrement de transmettre aussi « un diplôme d'enseignement supérieur artistique ou au mois une œuvre professionnelle ».

N.M.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Depuis quelques jours, des sites Internet au professionnalisme douteux et relayés de façon quasi pavlovienne par une certaine presse en mal de sensationnel, se font l'écho de ce qu'ils croient être le scoop de l'année. En effet, profitant d'un évènement tout ce qu'il y a de plus privé, ils procèdent à des amalgames nauséabonds qui n'honorent nullement la noble profession de journaliste. L'examen approfondi d'un document qu'ils présentent comme étant une preuve irréfutable d'une collusion entre le bien public et cet évènement privé, laisse apparaître, au mieux, une méconnaissance des fondamentaux de la profession, faites de vérifications et de recoupements, au pire d'une volonté réelle de nuire qui est à mille lieux d'un traitement rigoureux de l'information.

Le soi-disant programme relatif aux cérémonies d'anniversaire de Madame Antoinette Sassou N'Guesso à Saint Tropez, se révèle à l'examen, un faux grossier et participe d'une campagne délibérée de manipulation de l'opinion. La lecture minutieuse de ce document laisse entrevoir, à un œil honnête, des énormités formelles évidentes :

1- Les documents officiels de la République du Congo mettent en évidence, le nom du pays en premier, sa devise ensuite, et l'institution qui l'émet enfin. Sur le faux qui circule en ce moment sur la Toile, l'Institution précède la République et aucun cachet, aucun numéro d'enregistrement, ni aucun responsable ne vient l'authentifier. Enfin, la formule de fin qui fait référence à l'aide de la Providence, n'est pas en usage dans notre pays, sur tout document émanant de l'Administration.

Si c'est ce document qui établit un lien incestueux entre les deniers publics et une cérémonie privée, nous sommes en mesure de constater que ce faux grossier n'est en rien probant et qu'il participe tout simplement, à une odieuse campagne de manipulation. Le clou de cette campagne a été « le reportage » diffusé ce mardi 14 mai 2013 dans le cadre de l'émission le Petit Journal de la Chaîne française Canal+. Les approximations et les erreurs factuelles sont légion dans ce « reportage » :

- Le Président Sassou N'Guesso serait au pouvoir depuis 40 ans, alors que dans la même phrase on dit qu'il est arrivé aux affaires en 1979, en est parti

en 1992 et est revenu ensuite en 1997 ;

-La fête aurait coûté un million d'euros aux contribuables congolais sans apporter un début de preuve sur une telle allégation ;

-Prendre au premier degré une fanfaronnade de jeunes à qui l'on suggère grossièrement une réponse et en faire un élément de preuve ; et le summum de tout :

- Affirmer que Madame Sassou N'Guesso n'a jamais remis des dons à des hospices et des orphelinats de Brazzaville, le mardi 7 mai, démontre tout le manque de rigueur et le peu de crédit d'une certaine presse occidentale dans son traitement informatif anachronique et condescendant, fait de clichés misérabilistes, sur le continent africain.

2- Madame Antoinette Sassou N'Guesso est une Dame de grand cœur qui a discrètement, mais efficacement œuvrée, avec patience et détermination pour la réconciliation nationale et qui, depuis des décennies, à travers sa Fondation, rend des multiples services aux populations vulnérables de notre pays et aussi à des amis du Congo venus d'horizons divers.

Est-ce qu'il serait surprenant que ces amis-là lui offrent à un cap important de sa vie, une belle cérémonie d'anniversaire sur leur deniers personnels ?

Mettons de côté la passion et les condamnations a priori, pour mieux interroger la nature des faits et en rendre compte en toute honnêteté.

L'intelligence et le bon sens ne sont pas le monopole de ceux qui s'érigent en donneurs de leçons. Madame Antoinette Sassou N'Guesso et ses collaborateurs, sont aussi en mesure d'avoir quelques vertus et quelques principes moraux vis-à-vis du bien commun.

À ces contempteurs, elle n'attend pas l'objectivité mais l'honnêteté.

Tout le reste est insignifiant.

Fait à Brazzaville, le 15 mai 2013

Michel Mongo

Secrétaire Général de la Fondation Congo Assistance

RÉFLEXION

Les Dépêches de Brazzaville – William Bourdon : 3 à 2

Jeudi de la semaine dernière, la justice française s'est, une nouvelle fois, prononcée dans la série de procès que l'avocat français, William Bourdon, intente aux *Dépêches de Brazzaville* depuis près de cinq ans. Mais, cette fois, elle a donné raison à ce juriste qui s'efforce, au côté de la sulfureuse ONG Transparency International, de déstabiliser les pays pétroliers du Golfe de Guinée en s'en prenant à leurs dirigeants. Une décision qui ramène à trois victoires contre deux le score de notre quotidien dans le combat sans merci qui l'oppose à William Bourdon.

Reconnaissons, comme nous l'ont rappelé le Tribunal de grande instance puis la Cour d'appel de Paris, que nous avons sans doute manqué de prudence en signalant à nos lecteurs un article paru dans le journal congolais *Le Choc* qui accusait, sans preuves, l'avocat français de blanchiment d'argent. Ce rappel des principes qui régissent notre profession, les juges ont eu raison de le faire même si nous considérons, dans notre for intérieur, que les propos tenus dans les colonnes de notre quo-

tidien à l'encontre de William Bourdon ne méritaient pas une condamnation et justifiaient tout au plus un blâme pour manque de prudence.

Prenant acte publiquement, et sans honte aucune, de cette décision de justice, nous pensons toutefois utile de souligner ici même que cette condamnation ne nous dissuadera en rien d'écrire ce que nous pensons de l'avocat français et, bien sûr, de poursuivre sans faiblir les enquêtes qu'impose son comportement pour le moins étrange.

William Bourdon ne mène en effet pas seul l'attaque qu'il conduit contre le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale. Derrière lui agissent des organisations non gouvernementales qui sont tout sauf vertueuses et qui livrent une guerre sans merci à ce petit groupe de pays africains. Avec quels moyens, pour le compte de qui, dans quel but exact, personne ne le sait précisément même si de nombreux indices donnent à penser que leurs sponsors, tout comme les sinistres « fonds vautours », sont à rechercher dans le monde anglo-saxon.

Trouver qui se dissimule derrière

Transparency International, Survie et Sherpa et donc pour qui agit réellement William Bourdon est une démarche de simple bon sens que nous ne cesserons évidemment pas de faire même si cela nous vaut quelques déboires.

Le fait que Transparency International et ses comparses ciblent trois pays du Golfe de Guinée, et trois seulement, ignorant délibérément que tous les dirigeants de la planète ou presque détiennent des biens immobiliers sur le territoire français, est à nos yeux la preuve qu'un enjeu stratégique se trouve bien au cœur du débat. S'il en allait autrement, l'Émir du Qatar et sa famille, pour ne citer qu'eux, seraient depuis longtemps la cible privilégiée de ces mêmes institutions en dépit des gages qu'ils ont pris sur la France en s'emparant du Paris Saint Germain, ce prestigieux club dont la victoire dans le championnat de France de football déclencha, il y a huit jours, une véritable émeute en plein cœur de la capitale.

Comme les autorités françaises ne se préoccupent pas – on se demande bien

pourquoi ! – de chercher les raisons véritables de l'attaque menée contre leurs partenaires africains, ce qui serait facile étant donné les moyens dont disposent leurs services de renseignement, il faut bien que la presse, avec les faibles outils dont elle dispose, se charge du travail, avec tous les risques que cela comporte. C'est bien ce que nous faisons et que nous continuerons de faire même s'il nous arrive parfois de trébucher.

Ce qui nous agace le plus dans cette affaire n'est pas de perdre un procès, avec les conséquences morales et financières que cela peut avoir, mais d'affronter un adversaire qui n'a même pas le courage élémentaire de se présenter devant les juges qu'il saisit pour tenter de nous faire taire.

Ne serait-ce que pour cela, nous continuerons à enquêter sur lui et sur les organisations non gouvernementales qu'il défend jusqu'à ce que la vérité éclate au grand jour. Et cela viendra, soyons en sûrs.

Jean-Paul Pigasse